

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 20 JANVIER 2023 - 2,20 €

N° 6994 - 6995

**BEYCHAC-
ET-CAILLAU**

Une usine de
compléments alimentaires
pour Activ'Inside

GIRONDE

Ikos démocratise
le réemploi solidaire

CHRONIQUE

Boris Cyrulnik honoré
par Bordeaux

ÉRIC STÉPHANT
Directeur du Cecogeb



NOUVELLE-AQUITAINE

**LES TPE
EN MODE
SURVIE**

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

LA BOUCLE DU RECYCLAGE DES PAPIERS

20 kg : c'est le poids moyen des papiers triés par habitant et par an. Cahiers, papiers brouillon, catalogues, enveloppes, magazines... tous les papiers se recyclent. Pour leur donner une nouvelle vie, il suffit de bien les trier. Découvrez les grandes étapes de la boucle de recyclage des papiers.

1. LE TRI

À la maison, au bureau, en vacances, nous déposons tous nos papiers dans le bac ou le point de collecte le plus proche. Pas besoin de les froisser, de les déchirer, ni d'enlever les agrafes ou les spirales.



Près de 3 millions de tonnes de papiers graphiques sont commercialisées en France, fabriquées à partir de pâte à papier vierge ou de papiers recyclés.



5. L'IMPRIMERIE

Le papier recyclé est utilisé notamment pour fabriquer de nouveaux supports : journaux, livres, cahiers...



4. L'USINE PAPIÈRE

En les mélangeant à de l'eau, les papiers deviennent de la pâte à papier. Nettoyée, étalée puis séchée, cette pâte est transformée en feuille géante de papier recyclé et enroulée en bobine.



2. LA COLLECTE

Les papiers et les emballages recyclables sont collectés par les ripeurs et transportés jusqu'au centre de tri le plus proche.



3. LE CENTRE DE TRI

Les papiers sont séparés des emballages recyclables manuellement et à l'aide de machines qui détectent les différents matériaux.





4



SOMMAIRE

GIRONDE ACTU

4 INTERVIEW

Les TPE en mode survie

12 ACTU / GIRONDE :

Ikos démocratise le réemploi solidaire

14 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

22 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Domaine du Bagnol
Cuvée Marquis de Fesques

24 TRIBUNE

Guichet Unique : l'entrepreneuriat local en tension !

RÉGION ACTU

26 ECHOS EN RÉGION

30 DORDOGNE

Une coopération, des fonds... et un pont

32 LANDES

Médecine : Iso, nouveau concept santé

34 BÉARN

Otami, l'assistant des boulangers

36 PAYS BASQUE

Saint-Jean-de-Luz/Ciboure : le port en rénovation

TENDANCES BUSINESS

40 ENTREPRISES

La reconversion séduit les cadres

42 PROFESSIONS

Des réformes pour la justice

44 DROIT

Loi Agec antigaspi : ce qui change...

46 INTERVIEW

Machines industrielles : quel avenir ?

48 TENDANCES

La réduction des déchets, priorité des Français

CULTURE & SPECTACLES

50 UN MOIS UNE ŒUVRE

Le masque et les plumes

52 CINÉMA

Babylon

56 CHRONIQUE

Boris Cyrulnik honoré par Bordeaux

58 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES
IMMOBILIER

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



ÉRIC
STÉPHANT
DG du
Cecogeb



NOUVELLE-AQUITAINE LES TPE EN MODE SURVIE

Le Cecogeb, organisme consulaire qui analyse chaque année les comptes de 30 000 Très Petites Entreprises (TPE) néo-aquitaines, en collaboration avec les Organismes de Gestion Agréés, nous livre les résultats de son dernier baromètre et ses prévisions pour l'année. Entre transitions et inflation, les TPE n'auront qu'une solution : s'adapter et investir pour se développer, estime **Éric Stéphant**, son directeur général.

Propos recueillis par Jennifer WUNSCH

Échos Judiciaires Girondins :
Vous éditez chaque semestre un baromètre des TPE de Nouvelle-Aquitaine. Quels sont les enseignements les plus marquants à retenir pour l'année qui commence ?

Éric Stéphant : « Parmi les éléments les plus importants de notre dernier baromètre de l'activité des TPE en Nouvelle-Aquitaine, il faut noter qu'encore 30 % d'entreprises affirmaient ne pas avoir retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise au deuxième semestre 2022. Deuxième contre-vérité : seulement 3 TPE sur 10 ont fait appel aux

PGE. Elles n'ont pas eu cette lecture de gestion de l'effet de levier possible qu'ont pu avoir les PME. D'autre part, elles ont actuellement des niveaux de trésorerie jamais vus, mais totalement artificiels. En général, la part des entreprises ayant une trésorerie négative en fin d'exercice est d'environ 15 %. Cela

n'a pas d'incidence particulière et fait partie de la vie des très petites entreprises. Au plus haut de la crise de 2008, ce taux est monté à 22 %. Là, il est tombé à 4-5 %. Cela veut dire que les reports de charges sociales et de remboursement d'emprunt, les subventions et les aides ont eu un fort impact. Au-delà de ces éléments, reste à savoir si la crise a été seulement conjoncturelle ou s'il y a également une crise structurelle, notamment du point de vue des recrutements. »

EJG : Quelles conséquences l'inflation, liée notamment à l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières, aura-t-elle sur les TPE en 2023 ?

É. S. : « Nous allons faire un focus sur l'inflation dans notre prochain baromètre afin d'essayer d'en mesurer l'impact sur les TPE. Le risque principal est une baisse des marges et de la rentabilité des entreprises. On le voyait déjà fin 2022 : les entrepreneurs avaient du mal à répercuter les hausses des prix sur leurs achats, qu'ils ne savent pas forcément négocier, ou sur leurs prix de vente. Mais l'inflation n'est pas un phénomène nouveau, elle a démarré au terme de la crise sanitaire, sur la partie boulangerie par exemple, avec une hausse du prix des matières premières. Là, c'est la hausse du coût de l'énergie qui arrive. Mais les impacts seront plus importants sur les PME, dont certaines ont déjà dû diminuer leur production en raison du poids de l'énergie. »



« Les TPE seront **impactées** comme tout le monde mais le **poste énergie** ne représentera jamais plus de **3 % de leur chiffre d'affaires** »

Les TPE seront impactées, comme tout le monde, mais le poste énergie ne représentera jamais plus de 3 % de leur chiffre d'affaires. Je pense qu'elles pourront absorber et diluer l'augmentation de ce poste.

EJG : Selon vous, ce sont surtout les taux d'intérêt des emprunts bancaires qui vont peser sur les TPE...

É. S. : Alors qu'il y a 2 ans à peine, les taux d'intérêt plafonnaient à 1 %, on ne trouve plus d'emprunt bancaire à moins de 4 % aujourd'hui. Ces tensions sur les taux d'intérêt vont toucher à la structure même des entreprises, à leur capacité à financer leurs investissements. On va également le peser dans le prochain baromètre. Les TPE ont actuellement des trésoreries pleines, et n'ont pas énormément investi en 2022 selon notre dernier baromètre. Cela risque de se poursuivre. Les TPE sont par essence des entreprises qui peuvent avoir du mal à investir, car elles ont du mal à s'endetter. Au Cecogeb, nous les incitons à investir, car le développement d'une entreprise passe par l'investisse-

ment. La deuxième conséquence sera sur la reprise et la création d'entreprise. Tout cela va engendrer une baisse de l'encours crédit.

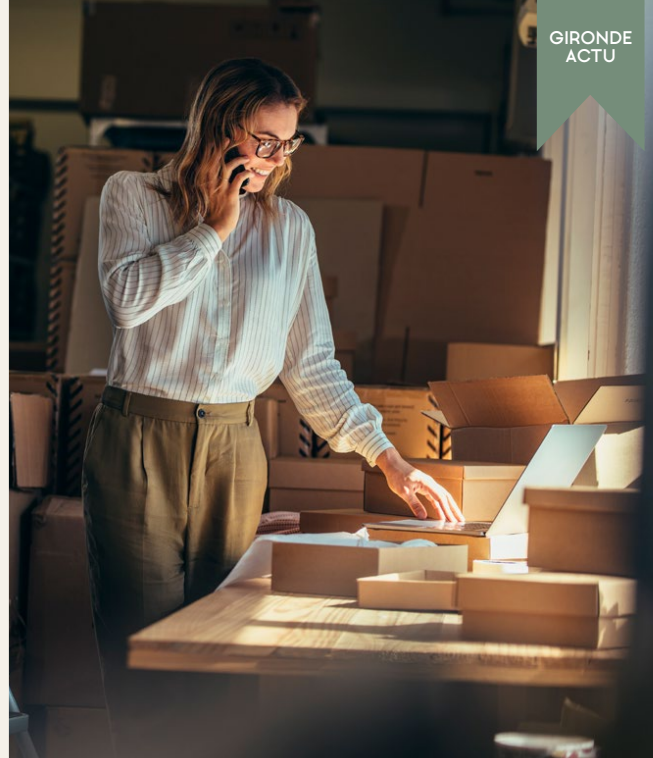
EJG : Après une longue accalmie, le retour des défaillances d'entreprises est annoncé pour 2023. Dans quelle mesure les TPE seront-elles concernées ?

É. S. : Avec les PGE, il y a eu un effet d'aubaine pour les entreprises qui étaient déjà en difficulté et ont

eu accès à des emprunts qu'elles n'auraient pas eu en temps normal. Cela a engendré une suspension des dépôts de bilan. On devrait donc certainement revenir à un taux de défaillance normal, c'est mécanique. Mais la situation des trésoreries des TPE est bien meilleure, et jusqu'ici, on voit très peu d'incidents sur les remboursements de PGE. Je pense que l'on n'ira pas forcément vers beaucoup de dépôts de bilan. D'ailleurs, selon

LE CECOGEB EN BREF

« Petits commerces, artisanat, CHR... Les très petites entreprises (TPE) sont notre cœur de métier et notre vecteur premier d'existence », résume **Éric Stéphant**, directeur général du Cecogeb depuis 19 ans. Créé en 1976 par la CCI Bordeaux-Gironde et les organismes de gestion agréés (OGA), le Cecogeb (Organisme consulaire pour la gestion et l'entrepreneuriat) réalise le contrôle fiscal des TPE de toute la région Nouvelle-Aquitaine, et en échange, octroie à ces entreprises de moins de 10 salariés des avantages fiscaux. « Nous contrôlons chaque année 30 000 liasses fiscales issues des bilans et comptes de résultats des TPE », détaille **Éric Stéphant**, dont l'autre mission est « d'inciter les entreprises à avoir recours aux experts comptables ». S'appuyant sur ces données, le Cecogeb a créé un outil exclusif appelé « Regards sur la TPE », publié une fois par an, permettant de montrer l'évolution d'indicateurs tels que la rentabilité ou l'activité des TPE. Depuis la crise sanitaire, il édite également un baromètre semestriel des TPE et un outil montrant les variations de TVA afin de suivre l'évolution de l'activité à deux trimestres près. Disposant d'un conseil d'administration présidé par la CCI Bordeaux-Gironde, le Cecogeb s'est vu désigner par **Patrick Seguin** un élu consulaire, **Marli Marchyllie**, en tant que présidente déléguée.



© Shutterstock

© Shutterstock

notre second indicateur, qui analyse l'activité des TPE par le prisme de la TVA, tous les voyants étaient au vert fin novembre. Il y a une différence entre ce que montrent les chiffres et les discours que l'on entend...

EJG : C'est-à-dire ?

É. S. : Si on prend l'exemple des CHR, selon eux, l'année 2021 a été très mauvaise. Or, à travers la TVA, on voit que l'activité a très bien redémarré. En revanche, on constate que la demande a changé. Par exemple, la mise en place du télétravail impacte clairement le business pour les CHR d'affaires.

LE CECOGEB EN CHIFFRES

Date de création : **1976**

Zone : **Nouvelle-Aquitaine**

Employés : **10**

TPE analysées par an :
30 000

CA moyen des TPE :
180 000 euros

100 % des TPE ont
moins de 10 salariés

Les **2/3** des TPE
n'ont **pas de salariés**

000



Et après les fermetures de 2020 et 2021, les difficultés de recrutement sont quant à elles très problématiques. Mais elles nécessiteraient une réflexion, de prendre de la hauteur. De même que dans le bâtiment, où les artisans ont toujours évoqué leurs difficultés de recrutement. Or dans ce secteur, nous avons des adhérents qui emploient une quinzaine de personnes, dont des apprentis, et d'autres avec le même profil qui n'arrivent pas à passer le seuil de deux salariés. Cela renvoie à d'autres problématiques comme les compétences en management, la capacité à piloter des équipes, à recruter, à fidéliser et à former les gens. Les réponses à apporter ne sont pas évidentes. Ce n'est pas simple d'être chef d'entreprise et ce n'est pas donné à tout le monde. Derrière les dif-

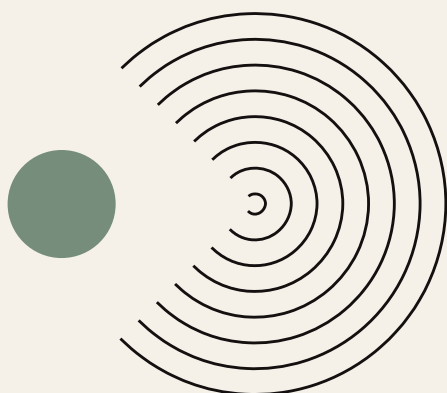
ficultés de recrutement et de pénurie, il faut remettre les choses dans leur contexte et dans leur cadre de référence. Certains chefs d'entreprises y arrivent vraiment bien. D'autres sont plutôt dans une logique de TPE sans effectifs. »

EJG : Selon vous, le développement est indispensable à la pérennité des TPE ?

É. S. : « Les TPE doivent savoir être dans une dynamique de développement, sinon elles risquent de se faire rattraper par la concurrence et de disparaître. Dans certains secteurs d'activité, les dirigeants ne pilotent leur entreprise que pour dégager leur salaire, c'est du social. Mais les TPE doivent avoir une lecture économique, un projet permettant de dégager des salaires et des profits pour asseoir une structure économique, acheter du matériel, recruter... Le développement fait partie de la vie de l'entreprise, sinon elle devient obsolète. Le développement, soit vous l'anticipez, soit vous le subissez. Par exemple, un restaurateur doit savoir renouveler son mobilier, avoir un piano propre et aux normes, sinon sa facture d'énergie sera trop importante. Dans le bâtiment, si l'artisan n'a pas la bonne nacelle, pas le bon matériel, il ne pourra pas travailler. »

EJG : Le baromètre évoque justement d'autres thématiques comme la transition numérique des TPE, que l'on pensait accélérée par la crise sanitaire. Or on constate que seulement 3 TPE sur 10 se sentent concernées par le numérique...

É. S. : « D'importants fonds et dispositifs ont été mis en œuvre par la Région Nouvelle-Aquitaine et les services de l'État, des conseillers numériques ont été recrutés en lien avec les organismes consulaires. Mais aujourd'hui, pour un boucher-charcutier, un artisan du bâtiment ou un prothésiste dentaire, que signifie le numérique ? On constate que, sur le terrain, la culture des TPE en est totalement éloignée. Les dispositifs d'aide ont finalement plutôt concerné les PME qui, elles, ont du personnel et des compétences pour s'en occuper. Pendant la crise sanitaire, il y a eu beaucoup d'initiatives mises en œuvre de façon très réactive comme des plateformes de mutualisation et des projets de marketplace pour les commerçants. Mais cela n'a pas fonctionné. Il y a



ÉNERGIE : LES AIDES AUX TPE PRÉVUES PAR L'ÉTAT

Le 12 janvier, la préfecture de la Gironde présentait les dispositifs d'aide mis en place par l'État pour limiter la facture d'énergie des TPE. Le bouclier tarifaire permet ainsi aux entreprises de moins de 10 salariés avec un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros et un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA de contenir la hausse des prix de l'électricité à 15 %. Les TPE ayant renouvelé leur contrat de fourniture d'électricité au second semestre 2022 pourront également toutes bénéficier d'un tarif réglementé limité à 280 euros/MWh en moyenne sur 2023. Pour les entreprises non éligibles au bouclier tarifaire, l'amortisseur électricité prend en charge environ 20 % de la facture totale d'électricité des TPE et PME ayant un prix unitaire de la part énergie de 350 euros/MWh. Enfin, pour une entreprise qui bénéficie de l'amortisseur électricité et dont les dépenses d'énergie représentent toujours 3 % du chiffre d'affaires 2021 après sa prise en compte, un guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité sera ouvert prochainement sur le site impots.gouv.fr.

BAROMÈTRE DES TPE : CE QU'IL FAUT RETENIR

- 3 TPE sur 10
n'ont **pas retrouvé leur niveau
d'activité d'avant crise**
 - 6 TPE sur 10
sont **impactées par la hausse des prix**
 - 3 TPE sur 10
déclarent des **difficultés
d'approvisionnement**
 - 40 % des TPE
subissent **une baisse des commandes /
de la fréquentation**
 - 1 TPE sur 3
anticipe des **problèmes de trésorerie**
 - 5 TPE sur 10
**ne répercutent pas les tensions
inflationnistes** sur leurs
prix de vente
 - 53 % des TPE
qui rencontrent des **difficultés
de recrutement** les estiment
dues à une **pénurie de main-d'œuvre**
 - Près de 1 TPE sur 2
envisage la mise en œuvre d'un
plan de restructuration
 - 81 % des TPE
n'envisagent pas de **réaliser
d'investissement**
 - 4 TPE sur 10
**attendent un contexte économique
plus favorable**
 - Plus de 4 TPE sur 10
sont en attente **d'un soutien financier**
 - 70 % des TPE
se sentent **concernées par
la transition écologique**
 - 60 % des TPE
ne se sentent pas concernées par
la transition numérique
- Enquête réalisée en septembre 2022
par le Cecogeb et les OGA, auprès de
602 TPE néo-aquitaines
représentatives de 13 secteurs d'activité



certainement un trait de pédagogie et d'accompagnement à avoir. Entre l'offre et la demande, il y a clairement un pont à franchir. Les seuls exemples qui ont fonctionné sont ceux qui ont mis en place de l'assistantat avec deux ou trois personnes à disposition pour faire la page web, aller prendre des photos, faire les textes, etc. Tout cela ne date pas de la crise sanitaire et concerne également les fondamentaux, comme la sauvegarde des systèmes informatiques, etc. »

EJG : Certains secteurs parviennent-ils mieux que d'autres à s'adapter au contexte économique actuel ?

É. S. : « À l'heure de la transition écologique, où même l'accord d'un prêt bancaire est conditionné à certains critères écologiques,



mais aussi de la transition numérique, la plupart des secteurs vont devoir investir dans du matériel. Certains, comme les CHR, vont devoir s'adapter en termes d'organisation du travail, notamment, car il existe une demande des salariés à laquelle il faut répondre, comme avoir plus de jours de repos dans la semaine. Cela peut permettre au final de fermer les jours où on a moins de clients, tout en faisant baisser la facture énergétique. Il faut aussi tenir compte de son environnement direct, de sa concurrence. Cette adaptation nécessaire à l'environnement commercial ne

« Ce n'est pas simple d'être chef d'entreprise et ce n'est pas donné à tout le monde »

date pas d'aujourd'hui et a déjà fait disparaître beaucoup de petits artisans... Comme dans la grande distribution, où le rayon boucherie simule l'artisan boucher

et le rayon boulangerie montre les pains cuisant dans les fours. Il faut tenir compte de la baisse du pouvoir d'achat et de cette concurrence. C'est un sujet qui ne date pas d'aujourd'hui... Il faut avoir ces lectures. Toutes les entreprises doivent s'adapter. Y compris les TPE. »

IKOS DÉMOCRATISE LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE

L'association Ikos a pour projet de créer un Village du réemploi à Bordeaux Nord, accompagné d'une galerie marchande de produits 100 % seconde main. Les membres espèrent un début des travaux en 2023, s'ils trouvent les financements nécessaires. La directrice, Marion Besse, fait le point sur l'avancée du projet.

Par Marie-Amélie HUSSON



MARION
BESSE
directrice
d'Ikos

Un Village du réemploi 100 % seconde main ? C'est l'ambition de l'association Ikos Bordeaux. Le principe : regrouper en un même lieu tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire, au travers d'un lieu emblématique du réemploi solidaire où on retrouvera des activités de collecte, de tri, de transformation, de réparation ou encore des activités de ventes via une galerie marchande. Créée en 2018 et dirigée par Marion Besse, l'association est un projet de coopération entre plusieurs acteurs qui regroupe à ce jour 9 adhérents : Le Relais, Atelier d'éco solidaire, Le Livre Vert, Compagnons Bâisseurs, R3 Réseau du Réemploi, Envie Gironde, Recyclerie Sportive, Échange Nord Sud, et Replay. L'idée d'un village du réemploi fait suite à trois constats : le manque de place pour chacun de ces acteurs,

la logistique, et la question de la galerie marchande. « L'idée, c'est de prendre certains codes de la grande distribution qui font que cela facilite l'accès pour les personnes, sans les mauvais codes qui incitent à la surconsommation, c'est un équilibre : rassembler l'offre au même endroit, apporter du soin à la façon dont on met en avant les produits », développe Marion Besse.

15 000 M² DE BÂTIMENTS

« C'est une structure de mutualisation où on a délégué à une personne le fait d'aller faire ce travail de développement de projet » : la directrice d'Ikos explique que le rôle de l'association a été dans un premier temps de mobiliser les partenaires, chercher des financements ou encore de construire le projet collectivement. « Un terrain qui appartient à Bordeaux Métropole et qui se situe à Bordeaux-Lac

UNE PREMIÈRE BOUTIQUE PROMENADE SAINTE-CATHERINE

Dans l'attente de la création du Village ainsi que dans le but de tester le concept, l'association a ouvert, depuis mai 2022, une boutique de 500 m², située Promenade Sainte-Catherine. Grâce à un bail précaire, la boutique fonctionne pour Ikos. Ainsi, tous les membres du concept évoluent dans le magasin : les vêtements sont traités par les salariés du Relais, les livres par ceux du Livre Vert, etc. « Ce qui revient souvent, c'est qu'il y a tout au même endroit et que c'est pratique », explique Marion Besse. Actuellement en pleine discussion avec le bailleur, elle espère pouvoir continuer l'aventure. Avec l'ouverture du magasin, Ikos a pu générer dix emplois, dont la moitié en insertion.

nous sera mis à disposition dans le cadre d'un bail emphytéotique » : le village, ce sera donc 15 000 m² de bâtiments à construire. Ainsi, la boutique Ikos sera une boutique collective qui donnera une vue sur tous les acteurs qui seront dans le magasin. « Aujourd'hui Ikos, tous membres confondus, ce sont 220 emplois. Avec le projet de Village, c'est une création de 100 emplois nets supplémentaires », annonce Marion Besse.

À LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS PRIVÉS

Pour financer la création de ce village, l'association bénéficiera d'abord de subventions : de la part de la Ville, de la Métropole, de la Région, de l'État ou encore de l'Europe. Ensuite des fonds privés : des investisseurs privés, tel que la Caisse des Dépôts, suivis d'emprunts bancaires. « Évidemment, on ne va pas intéresser les acteurs qui demandent des rendements importants. Les investisseurs qui vont monter dans le bateau, ce sont des personnes qui croient au projet social et environnemental » : la directrice cherche à développer des activités économiques mais dans la solidarité. Ainsi, si les financements nécessaires sont réunis, Marion Besse et les membres de l'association espèrent un début des travaux au cours de l'année 2023. Dès l'ouverture du village, les membres souhaiteraient prévoir des parcours de visiteurs prévus



« Avec le **projet de village**
c'est une **création de 100 emplois**
nets supplémentaires »

en amont. « Il n'y a rien de mieux que de faire visiter un centre de tri du relais à quelqu'un pour lui faire prendre conscience de l'impact de la consommation de vêtements. La sensibilisation, c'est compliqué, c'est lorsqu'on voit les choses que nous sommes marquées », argumente la directrice. Ainsi, le nouvel axe 2023 pour Ikos est de déve-

lopper la partie sensibilité : « Être présent sur différents événements pour se faire connaître, expliquer ce qu'est le réemploi, développer des partenariats avec des acteurs locaux, sensibiliser des salariés d'une entreprise, voire tester un gros événement où nous serions tous ensemble avec une grande visibilité », envisage Marion Besse.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



© Truffe Extra France



© Huilerie GID



© Henri Piquet

GIRONDE

4 ENTREPRISES AU SIRHA

Le Sirha de Lyon est le rendez-vous mondial incontournable de la restauration et de l'hôtellerie. Du 19 au 23 janvier, des entreprises locales feront le déplacement avec l'Agence de l'alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA). Sur ces 37 entreprises régionales, 4 sont girondines. **L'huilerie GID**, de Saint-Médard-de-Guizières, fondée en 1942, est aujourd'hui spécialisée dans le négoce d'huiles végétales conventionnelles et biologiques (tournesol, tournesol oléique, arachide, colza, soja, pépins de raisin, olive), la préparation d'assemblages d'huiles ainsi que leur conditionnement. **Truffe Extra France**, de La Brède, propose grâce à ses partenaires des truffes noires fraîches d'exception. **Sains et saufs**, dans sa conserverie de Blanquefort, transforme les fruits et légumes moches et bicornus en jus, compotes, soupes ou délicieuses purées, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Enfin, les **Conserves Henri Piquet**, de Cestas, élaborent depuis 1933 des pâtés (dont ceux à la légendaire étiquette jaune), légumes et plats cuisinés savoureux. Ces trois dernières entreprises seront présentes pour la première fois au Sirha.



© D.R.

BORDEAUX - NEW YORK COMPANION SPINE RACHÈTE LE BORDELAIS BACKBONE

Le spécialiste franco-américain du diagnostic et du traitement des pathologies du rachis et de la colonne vertébrale, qui avait acquis en 2020 une partie du portefeuille de Medtronic, a réalisé une levée de fonds de 60 millions de dollars en 2022. Elle permet à Companion Spine LLC d'annoncer en ce début d'année l'acquisition de l'entreprise bordelaise Backbone SAS. Le lien local commun scientifique entretenu par les deux sociétés avec l'École de chirurgie du rachis de l'Université de Bordeaux est ainsi renforcé. « Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans l'ambition stratégique de Companion Spine de développer une nouvelle génération d'outils médicaux et d'implants pour répondre aux besoins des maux de dos et des maladies de la colonne vertébrale, qui résolvent de véritables problèmes de santé publique dans le monde entier », assure dans un communiqué Anthony G. Viscogliosi, cofondateur et président exécutif de Companion Spine. Ce rachat doit permettre à Companion Spine, qui a réalisé 9 000 ventes d'implants en 2022, d'atteindre les 12 000 implants vendus en 2023.



BORDEAUX 4 SALONS EN UN MÊME LIEU

Les 3 et 4 février prochains, de 10 h à 18 h, le Hangar 14 de Bordeaux accueillera quatre salons en même temps. La 9^e édition du **Salon des Thalasso et Cures thermales** réunira de nombreuses destinations santé, bien-être et remise en forme à travers la France. La 4^e édition du **Salon du Logement senior et des aides à domicile** permettra de préparer son avenir et de trouver des solutions pour soi ou ses proches plus âgés. La 3^e édition du **Salon des Seniors**, elle, proposera de rencontrer des professionnels de la nutrition, de la prévoyance et du logement, ainsi que des associations ludiques et sportives. La nouveauté, c'est le 1^{er} **Salon du Golf de Nouvelle-Aquitaine**. Les visiteurs pourront ainsi défier dans des battles sur le practice le parrain du salon, Guy Rechenmann (ancien joueur professionnel, présentateur télé sur France Télévision et écrivain vivant aujourd'hui en Gironde) mais aussi gagner des cours de golf, des green fees, des séjours golf et hébergement et de nombreux autres cadeaux offerts par les marques et les magasins spécialisés.



BORDEAUX SUPER CENTRE DE LOISIRS

Installé dans l'écoquartier commerçant Ginko, Ivazio Island regroupe des propositions de loisirs variées et un espace de restauration. Ce concept inédit à Bordeaux regroupe sur près de 4 000 m² l'animation Prison Island, avec 30 cellules aux énigmes différentes ainsi que des défis techniques et physiques à relever en équipe, un mini-golf indoor avec lumière fluorescente, 10 pistes de bowling, une salle de jeux vidéo, un café-jeux et ludothèque pour les jeux de société, 4 tables de billard, 8 flippers, ainsi que 5 salles de karaoké ! Pour cette première réalisation, Ivazio Island a recruté une douzaine de personnes pour animer le centre de loisirs de Bordeaux.

www.ivazio.com

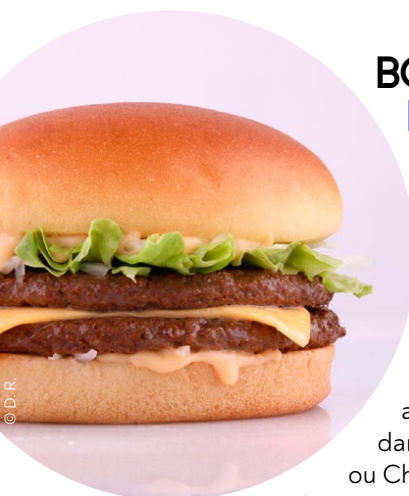


NOUVELLE-AQUITAINE LA FRAMBOISE S'UNIT À L'AOPN FRAISES DE FRANCE

Qui dit nouvelle année dit nouvelles résolutions ! Et une nouvelle résolution a bien été adoptée à l'Assemblée Générale de l'Association d'Organisations de Producteurs nationale (AOPn) Fraises de France : l'intégration du produit framboise et plus largement du genre *Rubus sp.* dans l'objet de l'association. Les produits fraise et framboise ont de nombreux intérêts à être représentés ensemble. L'objectif de l'association devient donc de pérenniser et développer les filières fraises ET framboises françaises. La France produit 3,9 % des framboises de l'Union européenne, soit 3 900 tonnes dont 801 tonnes pour la Nouvelle-Aquitaine sur 108 hectares (chiffres 2016).

BORDEAUX PREMIER RESTAURANT POINT B

C'est dans le quartier Ginko, juste à côté du lac, que vient d'ouvrir le premier restaurant Point B de Bordeaux. Ce nouveau lieu saura certainement ravir les amateurs de hamburgers avec ses recettes généreuses. La marque se différencie en effet des autres enseignes du genre en proposant des recettes avec deux hamburgers par menus : des burgers savoureux en double pour grands mangeurs ! Une vingtaine de déclinaisons est à la carte : au bœuf, au poisson ou à la volaille, agrémentées d'une sauce au goût unique. Point B a réussi à se faire une place dans un secteur fortement concurrentiel grâce à un marché de niche : le « halal ». Créée à Drancy en 2017, l'enseigne a connu en quelques années un développement fulgurant avec l'ouverture de restaurants dans plus de cinquante villes de France et de Belgique, telles que Lyon, Lille, Marseille, Paris ou Charleroi. Ce nouveau magasin bordelais est le 65^e de la marque et le second dans la métropole après celui de Cenon.



CARNET



Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde, a été nommée, par décret du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, en date du 11 janvier courant, publié au *Journal Officiel*, préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfète du Rhône. Elle avait été nommée le 27 mars 2019, en remplacement de Didier Lallement. Elle est remplacée par **Étienne GUYOT**, jusqu'alors préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne. Il coordonnait le Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO). Étienne Guyot, né en 1962, a déjà été préfet du Gers, des Landes et de Meurthe-et-Moselle.

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) de la CEAPC, présidé par Frédéric Destailleur et réuni le vendredi 16 décembre 2022 au siège social de la banque régionale à Bordeaux, a entériné la nomination de **Sébastien TESSIER** comme membre du Directoire. Il a désormais en charge le pôle BDD, Banque de Détail, qui compte 1 809 collaborateurs répartis sur 5 régions commerciales et 346 agences bancaires, au service de 1 280 000 clients particuliers. Entré à la Caisse d'Épargne Pays de la Loire en 1993 comme conseiller clientèle, il est ensuite devenu gestionnaire puis directeur d'agences. Âgé de 50 ans, Sébastien Tessier occupait depuis 2019 la fonction de Directeur du Réseau BDD à la Caisse d'épargne Bretagne Pays de Loire, en charge des 3 marchés (Particuliers, Professionnels et Premium).



NOTRE SÉLECTION DE COMMERCES



DROIT AU BAIL RESTAURATION BORDEAUX SAINT RÉMI

- Emplacement de premier ordre
- Extraction
- Bail neuf

90 m²



IMMEUBLE MIXTE BORDEAUX TRIANGLE D'OR

- Mono-propriété
- Rez-de-chaussée commercial
- Appartement duplex 150 m²

318 m²



CESSION RESTAURANT BORDEAUX MÉTROPOLE

- Magnifique établissement
- Cession murs et fonds
- 100 places et terrasse Licence IV

320 m²



Conseil en
IMMOBILIER
d'AVENIR

05 56 51 28 28 - bordeaux@tournymeyer.fr

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | LORIENT/VANNES | NANTES | **BORDEAUX** | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES Transaction sur immeubles et fonds de stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3301 2018 000 036 727 délivrées par la CCI d'Ille-et-Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Entreprise ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.- photos non contractuelles





© D.R.

BORDEAUX RESTAURANT ÉPHÉMÈRE AU CAMPUS DU LAC

Du 25 au 28 janvier, le restaurant éphémère *Pyrôme* déclinera l'art de la torréfaction de l'entrée jusqu'au dessert. Porté par 5 étudiants du Bachelor Ferrandi Paris du Campus du Lac de Bordeaux, il contera l'histoire gourmande de la torréfaction. À la carte de ce restaurant éphémère : un poireau brûlé vinaigrette, un homard sublimé au cacao, une lotte avec bouillon aux épices torréfiées ou encore une pièce de bœuf et son jus au café. Côté dessert, les gourmets auront le choix entre une vanille grillée, sarrasin et miel de châtaignier, des agrumes et baies de genièvre torréfiées et un soufflé au café et cacahuètes. Le « menu dégustation », servi aux dîners et le samedi midi, comprendra un accord café, servi en chariot devant le client, qui retracera les différentes étapes de la torréfaction grâce à des mignardises au cacao travaillé « de la cabosse à la tablette ». Le nombre de couverts étant limité à 40 par service, réserver sa table au 06 88 66 68 46 est indispensable.

NOUVELLE-AQUITAINE ALAIN ROUSSET SE POSE EN ANIMATEUR DU TERRITOIRE

En dépit d'un contexte national et international sombre, source d'une « très grande inquiétude », le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, a détaillé lors de ses vœux à la presse ses quelques sources de satisfaction en ce début d'année. Comme « le retour de l'action publique ». Prônant comme à son habitude « une République décentralisée », le président du Conseil régional a évoqué les grands projets menés par la Région, dont l'usine du futur, « source de progrès social et de compétitivité » ; le plan Creuse, qui a financé le lycée de Felletin dont le nombre d'élèves augmente ; ou encore les investissements sur le

Bassin de Lacq, où un grand fabricant de cellules photovoltaïques pourrait implanter son usine dans les années à venir. Rappelant les grands principes qui guident son action : écologie et développement durable et social ; innovation et réindustrialisation ; concept « one health », etc. Alain Rousset a résumé : « Le sillon de la Région est dans le long et le moyen terme (...). Je mène une politique globale, nourrie de données, et je n'oublie pas les détails », précisant : « Nous ne faisons pas du saupoudrage, c'est dans l'ADN de la Région d'animer le territoire ».



© Région Nouvelle-Aquitaine



BORDEAUX PIERRE HURMIC, UN MAIRE TOURNÉ VERS DEMAIN

C'est avec humour et détermination, devant une salle comble, que le maire de Bordeaux, Pierre Hurmic, a confirmé le cap fixé lors de ses vœux à la presse le 12 janvier. Celui qui s'est présenté comme le successeur de Montaigne mais aussi comme « le maire du quotidien ET du lendemain », en référence à son prédécesseur Nicolas Florian qui s'érigeait comme celui du quotidien, a estimé « inacceptable que le sujet du changement climatique soit ignoré, caricaturé, relégué au second plan ». Occupant « une fonction qui exige de la résilience », reconnaît-il, Pierre Hurmic a égrené les actions menées depuis sa prise de fonction. « Moins bétonnée, plus conviviale et plus solidaire », Bordeaux est cette année « la première des villes françaises dans le classement des 70 villes les plus durables au monde », s'est félicité le maire, qui a également revendiqué son bilan en matière de sécurité. Alors qu'il annonce vouloir « redoubler d'efforts et de détermination » en 2023, le tout en collaboration et en concertation avec les habitants, dont les suggestions pourront être mises à l'ordre du jour du conseil municipal, Pierre Hurmic a néanmoins reconnu travailler actuellement sur la délicate équation budgétaire de la ville. Tout en étant tourné vers demain. Jusqu'au prochain mandat ? « L'heure n'est pas encore aux bilans », a-t-il tranché, tout sourire.

© D. R.

BEYCHAC-ET-CAILLAU UNE USINE DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES POUR ACTIV'INSIDE

La société girondine Activ'Inside a dévoilé en fin d'année un nouvel outil digital, le Fast Track Formulation, permettant de formuler en moins de 15 minutes un complément alimentaire combinant contraintes scientifiques, réglementaires et techniques. Destinée aux industriels des compléments alimentaires, cette nouvelle plateforme reposant sur une intelligence artificielle suggère plantes, dosages et allégations associées. Créée en 2009, Activ'Inside est le spécialiste français des ingrédients destinés aux compléments alimentaires, dont les extraits de safran et de raisin. Il annonce en ce début d'année un investissement de 12 millions d'euros pour construire sa propre usine de façonnage de produits finis de compléments alimentaires à Beychac-et-Caillau. « La construction du site a été pensée pour limiter au maximum notre impact environnemental et atteindre un haut niveau de performance énergétique (...) », précise dans un communiqué Stéphane Rey, cofondateur d'Activ'Inside, qui prévoit d'ouvrir une quinzaine de postes sur ce site d'ici 2 ans.



© Activ'inside



MÉRIGNAC - NEW YORK OTONOMY AVIATION LÈVE 3,6 MILLIONS D'EUROS

L'équipementier aéronautique Otonomy Aviation achève le financement de la réorganisation de son capital avec un investissement de 2 millions d'euros de la part de la société Ouest Croissance, mais également d'Ul Investissement et d'Expansion Capital pour un total de 3,6 millions d'euros. Implantée à Mérignac et aux États-Unis, Otonomy Aviation conçoit, assemble, commercialise et assure la maintenance de produits et systèmes optroniques et électroniques embarqués destinés à l'aviation d'affaires et à l'aviation civile commerciale depuis 2007. Cette opération, qui fait suite à un premier partenariat initié en 2019, doit permettre à Otonomy Aviation, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros en 2022 (+ 60 % depuis 2018), de poursuivre son développement en France à l'international, où elle réalise 90 % de ses ventes. En forte croissance, l'entreprise débute la commercialisation de nouveaux produits telles que sa caméra 4K et sa caméra 360°.



CARNET

Thomas MÉTIVIER a été nommé directeur général de Cdiscount.

« C'est un grand bonheur et une grande joie pour moi de devenir Directeur général de Cdiscount, succédant à **Emmanuel GRENIER** auprès duquel j'ai étroitement travaillé ces dernières années (...).

C'est un défi passionnant », a commenté sur sa page LinkedIn

Thomas Métivier, qui prend la direction générale de la société bordelaise membre du groupe Casino. Jusqu'ici à la tête de la filiale

Octopia de Cdiscount, qui a développé une solution de marketplace modulaire à destination de clients professionnels, Thomas Métivier confirme les objectifs « de poursuivre le développement des piliers stratégiques de l'entreprise :

développement de Cdiscount.com, accélération de la stratégie B2B avec Octopia, C-Logistics et

Cdiscount Advertising ».



Le 2^e incubateur Bernard Magrez est implanté dans les locaux de l'AIVA à Landersheim

VIN

UN 2^E INCUBATEUR BERNARD MAGREZ EN ALSACE

Deux ans après l'ouverture à Léognan du premier incubateur 100 % consacré au vin et à l'œnotourisme, Bernard Magrez étend son accompagnement aux start-ups en lançant un programme international basé en Alsace et ouvert sur l'Europe. L'incubateur BM Start-Up Win Strasbourg occupera 750 m² d'open spaces, bureaux et salles de conférences sur le site de l'Académie Internationale des Vins (AIVA) à Landersheim à 25 km de Strasbourg. Un Appel à Candidatures international est ouvert aux start-ups du secteur des vins, bières et spiritueux, jusqu'au 1^{er} mars sur le site internet bmstartupwin.com. Les 4 niveaux d'accompagnement existant à Bordeaux (cépages, primeurs, millésimes et alumni) seront ainsi également proposés à Strasbourg où ils seront complétés par un programme international dispensé en anglais et accessible en visioconférence depuis le monde entier. Plus de 60 projets ont déjà été ou sont actuellement accompagnés par Bernard Magrez sur son site girondin, avec le concours d'Unitec.



BORDEAUX

LA COUR D'APPEL FAIT SA RENTRÉE

Après deux années confinées, la Cour d'Appel de Bordeaux a fait sa rentrée solennelle en public le 13 janvier en présence de Pierre-Yves Couilleau, Procureur général et d'Isabelle Gorce, Première présidente. « Alors que l'institution judiciaire est beaucoup critiquée et remise en cause », a souligné cette dernière, « nous avons décidé de donner la parole à de grands témoins pour parler de la Justice autrement ». L'universitaire et avocat Jean Danet, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature, a ainsi évoqué le récent rapport des derniers États généraux de la Justice et les réformes à venir. Si le Procureur général a salué l'augmentation du budget de la justice et du personnel, il a toutefois remarqué : « La crise ne se résoudra pas par une perfusion financière. Il faut rétablir la confiance. La politique pénale que j'ai définie est tendue vers cet objectif », avant de manifester sa reconnaissance pour tout le travail rendu par les procureurs et les forces de sécurité intérieure.

Quant à Isabelle Gorce, elle a estimé qu'il faudrait un renfort de 30 % des effectifs pour épuiser le stock et travailler en flux tendu, et compte sur les renforts annoncés, même s'ils n'atteindront pas ce niveau. Elle a également salué l'injonction de recours au médiateur, qui est, notamment, expérimenté en ce moment en droit de la famille.



BORDEAUX NOUVEAU LIEU DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Hôtel particulier situé sur les boulevards à proximité de la barrière Judaïque et daté de 1898, l'Hotentique est un nouveau lieu privatif bordelais. Sa rénovation ambitieuse et sa nouvelle vocation à devenir un haut lieu de l'événementiel bordelais sont un



Sandra et
Léa Rolland,
créatrices de
l'Hotentique.

véritable pari que se sont lancé deux sœurs. Ces trentenaires, Sandra et Léa Rolland, ont hérité de cette belle bâtisse dans laquelle vivait leur grand-mère et ont décidé de lui donner une nouvelle vie. L'hôtel particulier de 240 m², répartis sur 3 niveaux, ouvrant sur un jardin de 230 m², se compose d'une enfilade de salons réceptifs au rez-de-chaussée, de deux salles de réunion au 1^{er} étage et d'un grand espace de créativité au dernier. Les artisans d'art qui ont travaillé sur le chantier ont mis en valeur son patrimoine exceptionnel : vitraux signés Chauffrey dans la rotonde du salon, faïences J. Vieillard & Cie, carreaux ciment, moulures, cheminées en marbre... Entièrement modulable, le lieu peut accueillir 5 à 50 personnes en groupes de travail, et jusqu'à 70 personnes pour un cocktail.

<https://hotentiquebordeaux.com>

DOMAINE
DU BAGNOL
**CUVÉE
MARQUIS
DE FESQUES**
CASSIS ROUGE 2019



© Atelier Gallien - E.J.G.

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX

C'est vraiment ce que l'on appelle prendre le contre-pied ! Et la famille Genovesi, en la matière, n'est pas à son coup d'essai... Installé au Domaine du Bagnol depuis 25 ans, Jean-Louis Genovesi, avec ses enfants Sébastien et Lisa, ne cesse de favoriser l'éclosion de l'appellation Cassis. Un petit paradis viticole formant un cirque s'ouvrant sur la Méditerranée, enclave au cœur du parc naturel des calanques. Ici les cépages rois sont blancs : marsanne, clairette, ugni-blanc, grenache et bourboulenc. Cet éventail permet d'élaborer des blancs savoureux, d'influence maritime aux parfums floraux avec ce soupçon de salinité apportant un caractère franc et séducteur. Mais ce fameux contre-pied, on le doit à Sébastien avec la

création du rouge en cuvée Marquis de Fesques (en référence au créateur du domaine). Dominé par le mourvèdre, il s'inspire de façon la plus expressive des grands vins rouges de Bandol, appellation voisine, connue pour leur version la plus aboutie de ce cépage. Sur ce terroir de Cassis, le mourvèdre n'est pas en reste. Récoltés par tris successifs, à des niveaux de maturité optimale, les raisins sont infusés en cuve, puis le vin élevé en demi-muids préserve la droiture des tanins et apporte le gras et l'ampleur préservant tout le profil épicé et si envoûtant de l'alliance du terroir et du cépage. Cette cuvée, rare en raison de son petit volume de production, s'inscrit parmi les très grandes réussites de la Provence et sa dégustation est une expérience à elle seule !

<https://www.domainedubagnol.fr>

GUICHET UNIQUE L'ENTREPRENEURIAT



Les acteurs de l'économie girondine, l'Ordre des Avocats de Bordeaux et l'Ordre des Experts Comptables Nouvelle Aquitaine dénoncent les dysfonctionnements du Guichet Unique.

Par M^e Christine MAZE, Bâtonnière du Barreau de BORDEAUX et
Delphine SABATEY, présidente de l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Aquitaine.

LOCAL EN TENSION !



DELPHINE
SABATEY

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

La dynamique entrepreneuriale particulièrement marquée depuis 2021 pourrait s'essouffler voire même marquer un coup d'arrêt cette année. En cause, la mise en place du Guichet Unique généralisée depuis le 1^{er} janvier 2023.

RAPPEL DU CONTEXTE

C'est une des mesures de simplification issues de la loi Pacte du 22 mai 2019 : remplacer tous les Centres de Formalités des Entreprises par un guichet unique électronique auprès duquel les entreprises ou leurs manda-

itaires doivent effectuer l'ensemble de leurs formalités : déclarations de création, modification et cessation d'activité, bénéficiaires effectifs, dépôts d'actes au RCS... Quel que soit leur secteur d'activité. Confié à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), ce guichet unique est ensuite chargé de transmettre ces informations aux administrations et aux organismes chargés de la tenue d'un registre de publicité légale (INSEE, greffe du tribunal de commerce, chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et de l'Industrie, service des impôts, sécurité sociale...).

DES BUGS PRÉJUDICIALES

On constate un certain nombre de dysfonctionnements susceptibles d'avoir des conséquences négatives et significatives sur l'activité des entreprises. Ces dernières vont pâtir d'un retard considérable dans le traitement de leurs formalités voire être dans l'impossibilité de respecter certaines de leurs obligations légales avec des sanctions à la clef.

- Difficulté de connexion nécessitant de réinitialiser le mot de passe à chaque connexion,
- lenteur de fonctionnement du site,
- difficultés de remontée d'informations entre le guichet unique et les différents registres qui empêchent d'effectuer des formalités modificatives,
- pièces justificatives inutilement demandées par le portail...

NOTRE DÉMARCHE AU NIVEAU LOCAL

- Les membres de nos Ordres vont lister les dysfonctionnements journaliers auxquels ils doivent faire face.
- Sensibiliser les Politiques et Parlementaires locaux.
- Produire un rapport à l'attention des Instances représentatives de leurs professions.

LA DEMANDE DE NOS INSTANCES NATIONALES : LE MAINTIEN D'UN DISPOSITIF TRANSITOIRE

Un comité composé d'experts, acteurs de l'économie, du Droit, du Chiffre pourra contribuer à l'identification exhaustive des dysfonctionnements et procéder à la mise en place d'actions correctives rapides sur le portail INPI.

La procédure de secours prévue à l'arrêté du 28/12/2022 a été activée et permettra d'éviter un blocage plus important de la vie économique. Toutefois, le process est lourd : retour du papier et multiplication des interlocuteurs.

La procédure dérogatoire Info Greffe ne concerne que 4 typologies de démarches. Afin, d'éviter des perturbations massives de l'enregistrement des formalités, les Professionnels du Droit et du Chiffre souhaitent le retour d'Infogreffe dans son intégralité.

LES ECHOS EN RÉGION

LANDES

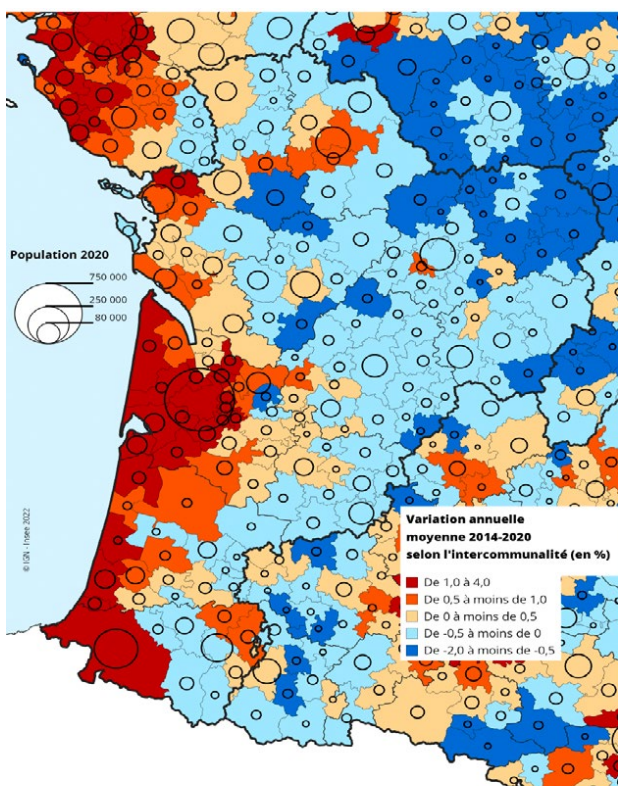
ÉNERGIE RESPONSABLE AU SERVICE DE LA VILLE

Électricité, chaleur, biocarburants... le technopôle Domolandes spécialisé dans la construction durable et numérique, et le cluster construction et aménagement durable Odéys, proposent, le 24 janvier prochain, une matinée d'échanges dédiée aux acteurs de l'industrie, du tertiaire et aux collectivités, sur les enjeux des énergies renouvelables dans les Landes et les solutions alternatives déjà opérationnelles, avec la participation du département et de l'Ademe.

Mardi 24 janvier 2023 - de 9 h à 14 h

50 allée de Cérés - Saint-Geours-de-Maremne

Inscriptions sur www.domolandes.fr



Source : Insee, Recensements de la population 2014 et 2020.

de 336 à 510 habitants (+ 7,9 %), suivie par Bénesse-Maremne (3 748 habitants, + 5,3 %), Tosse (3 308 habitants, + 4,7 %), Saubion (1 780 habitants, + 4,4 %) ou Gastes (869 habitants, + 4,1 %). Mont-de-Marsan reste la ville landaise la plus peuplée avec 29 953 habitants, même si elle connaît une variation annuelle moyenne de - 0,6 % sur les six dernières années (- 0,8 % entre 2013 et 2019), devant Dax (21 044 habitants, + 0,4 %). Saint-Paul-lès-Dax monte sur le podium avec 14 126 habitants (+ 1,2 %) et dépasse Biscarrosse (14 034 habitants, - 0,2 %).

LANDES LES LANDAIS TOUJOURS PLUS NOMBREUX

418 122, c'est le nombre de Landais comptabilisés par l'Insee en 2020. Les chiffres, publiés par l'institut de la statistique le 29 décembre dernier, affichent une progression moyenne annuelle de la population de 0,7 % entre 2014 et 2020, essentiellement liée aux personnes qui s'installent sur le territoire (+ 0,9 %), alors que le solde naturel (écart entre le nombre de naissances et de décès) enregistre une légère baisse (- 0,2 %). En Nouvelle-Aquitaine (6 033 952 habitants ; + 0,4 %), le département enregistre ainsi la deuxième progression, derrière la Gironde (+ 1,2 %), avec des croissances de population, concentrées sans surprise sur les communes du littoral, du rétro-littoral ou proches de la métropole bordelaise. Parmi les communes qui enregistrent les plus fortes progressions de population sur les six dernières années : Campet-et-Lamolère passe

AGEN UN FORUM SUR L'ÉNERGIE

L'Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives (IFTS), dirigé par Vincent Edery, porte depuis sa création l'ambition de créer les conditions qui permettent aux entreprises de développer leurs innovations en s'appuyant sur des dynamiques qui répondent aux besoins de progrès exprimés par les politiques territoriales. De son côté, l'Agence Conseil Marianne Europe (ACME), pilotée par Marianne Rolot, organise des événements et des séminaires autour de thématiques transversales mettant en valeur des conférenciers experts dans leurs domaines. L'IFTS et ACME ont souhaité créer un forum annuel qui réunit des penseurs et des acteurs pour réfléchir aux interactions de l'eau et de l'énergie. Ensemble, ils lancent donc à Agen leur deuxième Forum Eau Énergies Territoires à destination des élus et des entreprises le 2 février prochain. Il s'agit ainsi de participer au développement d'une nouvelle économie de territoires. Pour l'occasion, deux invités vedettes seront présents : Jean Jouzel, scientifique renommé et lanceur d'alerte historique sur le réchauffement climatique, membre du Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et Denis Cheissoux, célèbre journaliste de France Inter spécialisé sur l'environnement.



NOUVELLE-AQUITAINE UN APPEL À CANDIDATURES POUR LES MÉTIERS D'ART

La 17^e édition des Journées Européennes des Métiers d'art (JEMA) se déroulera du 27 mars au 2 avril 2023 sous la thématique « Sublimer le quotidien ». Créées en 2002, les JEMA constituent un événement unique proposant chaque printemps au grand public de découvrir les métiers d'art. Elles se déroulent sous la forme de portes ouvertes dans les ateliers des professionnels et des établissements de formations participants. En lien étroit avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'Institut National des Métiers d'Art et la Région Nouvelle-Aquitaine s'associent pour œuvrer ensemble à cette valorisation territoriale et lancent un appel à candidatures pour que la programmation de cette édition soit attractive et foisonnante. En 2022, ce sont 6 132 événements répartis sur 2 059 lieux qui se sont déroulés en France lors des JEMA, dont 672 événements répartis sur 212 lieux en Nouvelle-Aquitaine. Les inscriptions aux JEMA sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2023 en ligne sur cm-agen.fr



UN ÉVÉNEMENT
GAROROCK

GAROSPRING

PARTY #1

FEDER
MARINA TRENCH
MODERAT
NTO
VITALIC
VLADIMIR CAUCHEMAR

SAMEDI 18 MARS 2023

ARKEA
ARENA®

MARMANDE

GAROROCK FÊTE LE PRINTEMPS

À 100 jours de Garorock 2023, le festival lot-et-garonnais a décidé d'investir l'Arkea Arena de Floirac pour une soirée spéciale électro baptisée Garo Spring Party ! Ainsi, le 18 mars prochain, de 18 h à 3 h du matin, les spectateurs pourront assister à un enchaînement de performances d'artistes majeurs de la scène électro : Moderat pour une date unique, Vladimir Cauchemar et son nouveau live Anthropology, Feder qui viendra présenter son nouvel album, Vitalic qui fête ses 20 ans de carrière, NTO et Marina Trench, la nouvelle figure incontournable de la scène française. Cette soirée 5 étoiles sera aussi l'occasion de lever un peu plus le voile sur l'édition 2023 de Garorock avec l'annonce de nouveaux artistes présents l'été prochain.

TONNEINS

RIGHINI EN PLEIN BOOM

Acteur majeur de « La Porte Intérieure Française », l'entreprise Righini entend se développer sur un nouveau segment du marché : la porte déco. Pour valider cette stratégie, cette entreprise indépendante dirigée par Philippe Righini déploie depuis 5 ans un vaste plan d'investissements de plus de 25 M€ pour un agrandissement de son site de production basé à Tonneins de 11 000 m². Déjà inscrite sur les marchés de l'habitat, maisons individuelles et logements collectifs, et les établissements recevant du public, en neuf et en rénovation, Righini passe donc à l'offensive. Si la porte blanche prépeinte occupe déjà 85 % de sa production, elle entend faire passer sa production de portes déco de 8 à 15 % en 2023 avec l'ambition de devenir le leader de ce segment en France.



© Julien Mivelle

LANDES

AQUALANDE TESTE L'AQUAPONIE

La production de truites en milieu ouvert produit de l'azote, du phosphore et du potassium. Pour que ces éléments minéraux ne se retrouvent pas dans les cours d'eau, Aqualande installe des bassins de décantation dans ses piscicultures. Pour aller plus loin, elle teste depuis quelques mois l'aquaponie sur son site de Mézos. Objectif : assainir l'eau de manière naturelle en valorisant les rejets des poissons grâce à la culture de plantes. Salades, basilic, persil frisé... près d'une vingtaine d'espèces sont à l'étude. « Nous mesurons le caractère bioremédiant de chacune, et une fois validé, nous étudierons la pénétration des produits au niveau du marché », indique Valentin Deporte, directeur du pôle élevage du groupe Aqualande. Actuellement, le champion de la dépollution est le callitriche, une plante aquatique du milieu pour laquelle il n'existe malheureusement pas de débouché connu. « Nous travaillons avec le Centre régional d'innovation et de transfert de technologies (Critt) de La Rochelle, dans l'espoir de trouver une molécule d'intérêt valorisable. » En attendant, ce sont certainement des salades fraîches avec racines (elles se conservent 15 jours au réfrigérateur) qui devraient trouver un débouché commercial en 2023.



LANDES

INERTAM ET REMOVE PARTENAIRES

Le groupe lando-girondin Europlasma, spécialiste du traitement des déchets dangereux via la technologie de la torche à plasma, de la valorisation matière et de la décarbonation, annonce que sa filiale Inertam, à Morcenx-la-Nouvelle, vient de signer un accord cadre pour sept ans avec Remove, société française (Seine-et-Marne) spécialisée dans le secteur de la dépollution de bâtiments, de monuments historiques et de la gestion des déchets. Remove s'engage ainsi à proposer systématiquement, en option, l'inertage par la vitrification des déchets d'amiante à ses clients. La collaboration entre les deux entreprises pourra porter à terme sur 1 000 tonnes de déchets par an.

LANDES

994 MILLIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LABEYRIE

Labeyrie Fine Foods, basée à Saint-Geours-de-Maremne, réalise en 2022 un chiffre d'affaires de 994 millions d'euros, en retrait de 3 % par rapport en 2021. L'influenza aviaire, l'inflation et la grève de l'automne sur ses unités de production de Saint-Geours-de-Maremne et Came (Pyrénées-Atlantiques), ont en effet pesé sur l'exercice de la filiale du groupe coopératif Lur Berri (1,361 milliard d'euros de chiffre d'affaires). « La demande en viande de canard et en foie gras reste forte, et Labeyrie Fine Foods est bien positionné pour proposer une gamme plus large de produits adaptée au marché », précise néanmoins le groupe dans un communiqué.



UNE COOPÉRATION DES FONDS... ET UN PONT

Le préfet et le président du département ont organisé conjointement la cérémonie de vœux aux corps constitués vendredi dernier.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT



**GERMINAL
PEIRO**
président du
Département de
la Dordogne

**JEAN-SÉBASTIEN
LAMONTAGNE**
préfet de la Dordogne

Le président du Conseil départemental de la Dordogne Germinial Peiro a rappelé des engagements qui vont au-delà des compétences obligatoires de son assemblée, dans le soutien aux entreprises ; le désenclavement numérique par la fibre, « le plus gros chantier, depuis 8 ans » ; ou encore l'aide aux abattoirs de Thiviers, Bergerac et Ribérac. Avec la poursuite du plan 100 % bio « observé par l'Union européenne » avec 9 collèges labellisés sur 35 ; la surveillance des 1 200 ouvrages d'art, dont 100 sur des axes importants ; l'énumération est bien sûr arrivée au contournement de Beynac avec « un nouveau projet déposé mi-février (...) dans une autre configuration », à réétudier aussi au regard des projets

Le préfet a salué « une réelle coopération, chacun à sa place et avec ses compétences pour le développement du territoire »

touristiques prévus autour du château des Milandes. Germinial Peiro espère voir le droit ne pas s'écarter de l'intérêt général, inquiet d'autres situations comparables d'équipements à démolir (microcentrale à Sallanches en Haute-Savoie ?).

ENTRE PROFESSIONNELS DU PÉRIGORD-LIMOUSIN

La Communauté de Communes Périgord-Limousin et le Club Entreprises XV Haut Périgord organisent un speed business meeting mardi 24 janvier, à 18 h 30, à la maison des services de Thiviers. Destinée aux agriculteurs, commerçants, artisans, prestataires de service et industriels implantés sur ce territoire, elle a vocation à leur permettre de se rencontrer entre professionnels pour développer leur réseau.
Inscriptions : herminie.roulhac@perigord-limousin.fr

AIDES AUX COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES EN PROIE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Le préfet de la Dordogne Jean-Sébastien Lamontagne quant à lui a indiqué en retour que l'État s'attachera à instruire avec attention cette nouvelle demande, dans le strict respect de ce qui a été jugé. Le préfet a par ailleurs salué une « réelle coopération, chacun à sa place et avec ses compétences pour le développement du territoire ». Plusieurs dossiers à forts enjeux s'ouvrent ce début d'année : l'aide aux collectivités et entreprises en proie à la crise énergétique, notamment les 369 boulangeries en lien avec la CMA ; l'accompagnement du monde rural touché l'an passé par les événements climatiques et la grippe aviaire. 2023 est placée sous le signe des préoccupations écologiques, avec une anticipation de la gestion de l'eau pour les différents usagers du bassin de l'Isle ; la mise en œuvre des énergies renouvelables, avec un guide pratique pour les porteurs de projets et l'accès au « fonds vert » pour les collectivités locales. Enfin, la création des communautés professionnelles territoriales de santé, avec le nouveau délégué de l'ARS, est un autre grand chantier.



MÉDECINE

ISLO, NOUVEAU CONCEPT SANTÉ



De gauche à droite : Lionel Tirefort,
Joël Rezzouk et Xavier Dechenne

Actuellement en construction à Mées, près de Dax, l'Institut Santé Landes Océan (Islo) doit ouvrir à l'automne 2023, avec neuf pôles santé spécialisés. Équipes médicales et paramédicales, esthétique, crèche, recherche, formation, restauration et galerie d'art... Islo, c'est tout cela à la fois.

Par Julie DUCOURAU

Le concept veut se rapprocher de la Villa M à Paris qui a ouvert en 2021 dans un bâtiment végétalisé du XV^e arrondissement, dédié à la médecine de demain, entre espaces de soins, d'innovation et de restauration, à ceci près qu'Islo ne sera pas en centre-ville, mais à Mées, sur une zone d'industrie tertiaire.

UN OUTIL D'ATTRACTIVITÉ

« C'est un bel outil d'attractivité. Nous avons eu des demandes de praticiens de Bordeaux intéressés pour des consultations avancées sur des spécialités qu'on n'a pas ici. Des chefs de clinique de Paris, Lille ou Rouen nous appellent pour s'installer dans la région. Nous aurons aussi des praticiens de l'hôpital public de Dax qui viendront faire des consultations chez nous pour une collaboration public/privé », détaille le cofondateur d'Islo, Joël Rezzouk, chirurgien spécialiste de la main et du poignet, au centre régional dédié à ces pathologies à la clinique Jean le Bon, à Dax. Une professionnelle, ancienne costumière de théâtre et cinéma, originaire



Le projet de « centre de consultation de demain » s'étendra sur 4 300 m²



de la région, va y monter un magasin de prothèses et perruques post-cancer, un posturologue, spécialiste en équitation, installe son centre ici, au côté d'une soixantaine de professionnels de santé dans une trentaine de disciplines.

INVESTISSEMENT DE 13 MILLIONS D'EUROS

C'est en 2019, autour d'un dîner, que l'idée a émergé entre Xavier Dechenne, Joël Rezzouk et Lionel Tirefort. Leur projet de « centre de consultation de demain », sur 4 300 m² pour un budget de 13 millions d'euros sur fonds propres, vise à prendre en charge le patient dans sa globalité, d'un point de vue chirurgical, médical et paramédical. « On revient au cœur de ce qui fait la médecine, le duo patient-médecin, tout en regroupant sur un même lieu le chemin clinique, pour une meilleure synergie en termes de rendez-vous et de temporalité, et aussi pour mieux travailler dans la prévention », explique Xavier Dechenne, médecin du sommeil et cardiologue à Tercis-les-Bains et Capbreton. « Il y aura par exemple sur place, en plus des chirurgiens, des rééducateurs, ergothérapeutes, experts des pansements-cicatrisation, nutritionnistes... La totalité des praticiens médicaux et paramédicaux seront là pour une coordination de soins optimale », souligne Joël Rezzouk, déçu toutefois de n'avoir pas eu l'autorisation jusqu'ici d'y installer une pharmacie.

BIENTÔT À ANGRESSE ET BISCARROSSE ?

Dans leur concept santé où 500 patients sont attendus chaque jour, « il y aura une diversité d'activités très riche incluant des start-ups de la santé, des afterworks et des événements culturels avec exposition d'art contempo-

rain », ajoute Lionel Tirefort, infirmier de formation reconverti dans l'encadrement de soins et la direction d'établissements privés de santé comme, ces dernières années, à Dax (Jean le Bon), La Rochelle et Pau. Entre la zone automobile et la zone bâtiment de Mées, l'espace restauration sur 200 m² au rez-de-chaussée d'Islo, doté d'une grande terrasse, devra s'intégrer à la philosophie générale pour « du bon manger en bonne santé », entre saveurs gastronomiques et valeurs nutritionnelles. Un emplacement de permaculture pour y associer, si besoin, un maraîcher est également réservé. Et les trois amis n'ont pas prévu de s'arrêter là puisqu'un nouvel Islo, incluant une clinique vétérinaire, est en cours à Angresse avec des travaux qui devraient démarrer cet hiver, selon Joël Rezzouk, et des demandes de montages de projets se sont aussi fait sentir du côté de Biscarrosse, Mont-de-Marsan ou même Pau.



OTAMI

L'ASSISTANT DES BOULANGERS

Depuis Pau, Otami a développé un logiciel pour faciliter et optimiser la gestion des achats et de la production, spécialement conçu pour les boulangeries-pâtisseries. Forte de son succès, la jeune entreprise souhaite aujourd'hui adapter sa solution à d'autres secteurs d'activités.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Hausses du coût de l'énergie, des matières premières comme le blé, mais aussi des emballages... : les temps sont rudes pour les artisans et particulièrement pour les boulangers-pâtisseries directement impactés par la conjoncture économique. Alors que certains sont aujourd'hui contraints d'augmenter leur prix ou dans le pire des cas de mettre la clé sous la porte, une start-up paloise se mobilise pour les accompagner. Depuis plus d'un an, Otami développe en effet un logiciel de gestion du même nom dédié à la profession. Son objectif : « accompagner la rentabilité et la productivité grâce à la gestion simplifiée des achats de matières premières et à la mise à jour automatique des coûts de revient ».

Autrement dit, faire gagner de la marge mais aussi du temps aux artisans grâce à de nombreuses fonctionnalités. Suivi des recettes, alertes sur les variations tarifaires et les anomalies de facturation, calcul et ajustement des prix de revient, vision des stocks... : véritable soutien aux boulangers-pâtisseries, Otami leur promet notamment une économie de 8 % sur le volume d'achat. Un argument dont Guillaume Philipson, son cofondateur, connaît la portée.

300 ÉTABLISSEMENTS CONVAINCUS

« Pendant 12 ans, j'ai été commercial pour un fournisseur auprès des boulangers-pâtisseries. Je me suis rendu compte combien il leur manquait le temps et les outils pour s'occuper de leur gestion », resitue

l'initiateur d'Otami. Le quadragénaire se lance alors comme consultant, proposant à ses clients de prendre en charge ce pan de leur activité. Rapidement, il développe l'idée d'un logiciel pour automatiser et optimiser cette gestion particulièrement longue et fastidieuse. En 2019, Guillaume Philipson s'installe alors à Hélioparc, à Pau, où il rencontre Johan Pickus, développeur. Ce dernier est séduit par l'idée et les deux hommes s'associent pour créer Otami. Ils trouvent leurs premiers clients « testeurs » en mars 2021 puis l'application est officiellement lancée sur le marché en novembre. Aujourd'hui, plus de 300 établissements l'utilisent, convaincus par l'utilité de ce logiciel inédit mais également par sa simplicité d'utilisation.

150 HEURES DE TRAVAIL GAGNÉES

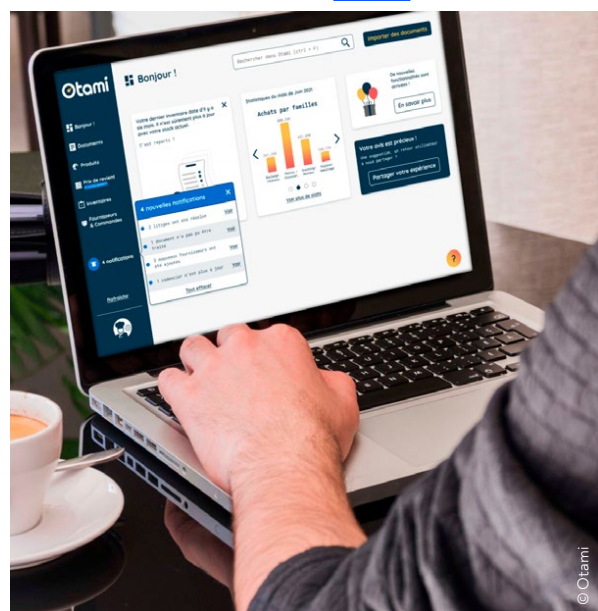
« C'est une application sans saisie », précise Johan Pickus, pointant du doigt l'une des grandes forces d'Otami. Plutôt que rentrer manuellement et ligne par ligne ses achats dans un logiciel type Excel, l'utilisateur n'a qu'à déposer ses factures (PDF, photos etc...) directement dans l'application. L'algorithme s'occupe du reste et analyse automatiquement son contenu pour produire des statis-



Guillaume Philipson
et Johan Pickus, cofondateurs
d'Otami

TROIS OFFRES TARIFAIRES

Otami a mis en place trois formule d'abonnement à l'application Otami. La première d'entre elle s'affiche à 99 € HT/mois, idéal pour les artisans ayant 3 ou 4 fournisseurs de matière première. Le deuxième pack est lui proposé à 159 € HT/mois. Le troisième est lui appelé « Sur-mesure », s'adaptant comme son nom l'indique aux besoins spécifiques des entreprises.



Otami promet **une économie de 8 %** sur le volume d'achat

tiques. L'artisan a ainsi des données claires, précises et peut prendre des décisions en ayant toutes les cartes en main, comme réajuster le prix d'un produit, renégocier le prix d'achat de ses matières premières ou encore privilégier la vente d'un article à forte marge. Entre autres. « Chaque client peut utiliser une partie ou l'ensemble des fonctionnalités que propose Otami. C'est très variable, selon ses besoins », remarque Johan Pickus. Chose certaine, selon les codirigeants : utiliser Otami permet 150 heures de travail gagnées.

DOUBLER LE NOMBRE D'UTILISATEURS

Guillaume Philipson et Johan Pickus n'ont aucun doute sur la pertinence et l'utilité d'Otami, confortés par leurs clients à l'image de *La P'tite Boulangerie* ou encore de Jean-Baptiste Grangé. Galvanisés par des retours positifs et des prises de contact toujours plus nombreuses, le duo espère doubler le nombre d'utilisateurs d'ici la fin de l'année. Voire plus, notamment suite au salon Sirha Lyon où l'équipe Otami sera présente du 19 au 23 janvier.

Par ailleurs, les deux associés ne cachent pas leur autre ambition : développer l'application à d'autres secteurs d'activités, en prenant en considération leurs contraintes et leurs besoins spécifiques. La restauration est ainsi d'ores et déjà utilisatrice, à l'instar du *Gueuleton* de Pau, et des artisans fleuristes, du BTP ou encore de la boucherie-charcuterie ont déjà fait savoir leur intérêt. Les perspectives pour 2023 sont de toute évidence particulièrement riches pour l'entreprise paloise, qui recherche dès à présent deux salariés pour renforcer son équipe de 13 personnes.



SAINT-JEAN-DE-LUZ/CIBOURE
LE PORT EN



RÉNOVATION

20 millions d'euros vont être investis en 8 ans pour restructurer le port de pêche de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure. Des quais et la criée seront rénovés pour améliorer le travail des pêcheurs mais aussi pour sécuriser un site fréquenté par des promeneurs et des touristes.

Par Vincent BIARD

○○○

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'exploitation du port de pêche et de plaisance de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure est assurée par une nouvelle structure : la société publique locale (SPL) d'exploitation du port départemental de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure. Jusqu'à maintenant, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, propriétaire des infrastructures du port, avait délégué la gestion de l'activité pêche à la CCI Bayonne Pays basque. La plaisance étant administrée par le Syndicat intercommunal de la baie Saint-Jean-de-Luz et Ciboure. Avec la création de la SPL dont les actionnaires sont justement le Conseil départemental et le Syndicat intercommunal de la baie Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, la

gouvernance du port est unifiée au sein d'une structure unique.

SIMPLIFIER LA GESTION DU PORT

Ce changement de gouvernance a pour objectif de simplifier la gestion du port. En plus des trois agents de la CCI, des représentants de plusieurs structures intervenaient via des sous-concessions. C'est désormais terminé. Déjà en charge de l'entretien du site comprenant des opérations lourdes comme la réfection des digues, l'équipe de 18 personnes du Conseil départemental poursuivra son travail sous l'autorité de la nouvelle SPL. Pour mémoire, le port abrite aussi des bâtiments administratifs et commerciaux ainsi qu'un édifice historique avec le couvent des Récollets en pleine

réhabilitation. Et comme la Ville de Saint-Jean-de-Luz mène actuellement une importante transformation urbaine en bordure des quais et que la ville de Ciboure réfléchit à un réaménagement équivalent, une gestion unifiée du site semble être la bienvenue.

DES ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS À MODERNISER

« La priorité est de redonner au port une bonne fonctionnalité et de veiller à ce que la criée puisse fonctionner correctement, que les pêcheurs puissent accéder facilement à leur navire, travailler le poisson, s'occuper de leur matériel », résume Marie-Laure Ondars, toute nouvelle directrice de la SPL. Les travaux ont déjà commencé sur le toit du bâtiment de la criée.

« Comme le port est un **site touristique**, l'objectif est de **garder un lieu ouvert** à ses **différents usagers** »

Bateaux au port
de Saint-Jean-de-Luz



PAYS BASQUE

Criée de
Saint-Jean-de-Luz
Ciboure

LA PREMIÈRE CRIÉE DE NOUVELLE-AQUITAINE

8 524 tonnes de poissons ont été débarquées à la criée du port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure en 2022. Avec une valeur de première mise en marché de 30,17 millions d'euros, ces chiffres lui confèrent le rang de première criée de Nouvelle-Aquitaine. 115 espèces ont été débarquées dont 44 % de merlu, 14 % de sardine, 14 % de germon ou thon blanc, 9 % de lingue franche et 2 % de thon rouge.

© Louis Piquimil - La Vie Économique



Environ **8 500 tonnes de poissons** ont été débarquées sur le port de **Saint-Jean/Ciboure** en **2022**

Bâti en 1964, il doit être rénové, un auvent réfrigéré y sera installé et certains de ses équipements comme la machine à glace seront remplacés. À la place des grues de débarque du poisson, un monte-charge sera installé pour débarquer les caisses de poisson. Environ 8 500 tonnes de poissons ont été débarquées en 2022 à Saint-Jean-de-Luz/Ciboure. Cet automne seront lancés des travaux de réfection des deux grands pontons du port.

HARMONISER LES DIFFÉRENTS USAGES DU PORT

La SPL devra également gérer la remise aux normes du chantier naval de Socoa concédé à un exploitant. Au-delà de la rénovation des installations professionnelles, l'idée est d'instaurer des zones sécurisées pour éviter, par exemple, que des touristes passent sous des grues en mouvement ou s'entraient dans des filets. Comme le port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure est un site touristique, l'objectif est de garder un port ouvert à ses différentes populations : pêcheurs profes-



Port de
Saint-Jean-de-Luz

© Louis Piquimil - La Vie Économique

sionnels, plaisanciers, habitants des communes limitrophes, promeneurs, touristes. Avec le projet de construction (en 8 ans) d'une réplique d'une goélette basque de 32 mètres mené par l'association

Trois-mâts basque, le site devrait accueillir un nouveau public intéressé par le patrimoine maritime basque. Il était donc impératif de moderniser l'ensemble du port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure.

LA RECONVERSION

LE

La dernière enquête de l'Association Pour l'Emploi des Cadres (Apec) montre que si ces derniers sont un sur trois à envisager une reconversion professionnelle, en réalité moins d'un sur dix passe à l'action. État des lieux sur la réalité des reconversions chez les cadres.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

Reconversion professionnelle : les cadres sont tentés, d'autant plus après la crise Covid, oui, mais... pas si facile ?! Pour Gilles Gateau, directeur général de l'Apec, « Les envies de changement des cadres ont été boostées ces dernières années, à la faveur d'une crise sanitaire propice à l'introspection. Symptôme de ces nouvelles aspirations, la reconversion professionnelle répond à plusieurs problématiques, comme la gestion de carrière ou encore la relation au travail et à l'entreprise, voire l'insatisfaction professionnelle ou le désengagement. » La crise sanitaire ayant favorisé les périodes de réflexion et les attentes, 31 % des cadres indiquent avoir un projet de reconversion pour changer de métier. Une intention qui est, logiquement, plus fréquente chez les chômeurs (60 %) et les moins de 35 ans (45 %).

Dans les faits pourtant, seule une minorité d'entre eux ont réellement franchi le pas avec moins d'un sur dix (8 %) qui est passé à l'action. C'est ce que révèle la dernière étude de l'Association pour l'emploi des cadres*, réalisée en juin 2022 et dévoilée en fin d'année. À noter que la reconversion professionnelle retenue pour cette étude est un « changement de métier », soit « une rupture majeure dans le champ des compétences utilisées dans le cadre du nouveau métier envisagé pour la reconversion ».

DES MOTEURS VARIÉ

Si le point de départ de ces projets de reconversion des cadres est « plus généralement une situation

« Dans plus de **6 cas sur 10**, le choix s'oriente vers un **poste proche de leur métier actuel** »

d'insatisfaction au travail », et notamment une « insatisfaction face aux réalités concrètes de leur poste ou de leur entreprise », les projets répondent également à des motivations diverses, liées ou non à des changements dans leur vie privée : 37 % ont la volonté de faire un métier qui a plus de sens pour eux ou pour la société et correspondant à leurs valeurs, 35 % souhaitent de meilleures conditions de travail, 34 % car ils ressentent de « l'ennui, une lassitude dans leur métier actuel ». Soit l'envie d'« un second souffle » et la nécessité de donner une nouvelle dynamique à leur carrière. Seuls 30 % confient être attirés « par un nouveau métier, un métier différent », et



ON SÉDUIT S CADRES



un cadre sur quatre souhaite « de meilleures perspectives de carrière et de rémunération », soit « le désir de promotion sociale avec la recherche d'une ascension professionnelle et sociale et la volonté d'obtenir un meilleur statut et plus de responsabilités », note l'Apec. À noter toutefois que la plupart des changements de métier se font « sans changement radical ». Ainsi, « dans plus de 6 cas sur 10, le choix s'oriente vers un poste proche de leur métier actuel ». Seuls 15 % optent pour un métier

totallement différent. Ces derniers souhaitant rompre avec leur situation présente en changeant d'abord de secteur d'activité (82 %), de région (54 %) ou en se mettant à leur propre compte (56 %).

DES SACRIFICES EN NOMBRE

En cause, notamment, la difficulté de l'exercice : 56 % des cadres perçoivent la reconversion professionnelle comme une démarche « difficile ». Une crainte d'autant plus grande pour ceux qui n'ont pas entamé de démarches concrètes. Plus particulièrement, ils appréhendent le fait de pouvoir « juger de la viabilité de leur projet en début de parcours » (46 %) ou « leur capacité à convaincre les différents interlocuteurs qu'ils auront à rencontrer » (54 %), que ce soit pour obtenir un poste ou dans le cadre d'une création d'entreprise.

Par ailleurs, ils mesurent les sacrifices qu'il leur faudra consentir : dans le cadre d'une reconversion, 4 cadres sur 10 sont prêts à accepter une rémunération plus faible (42 %) ou des horaires plus importants (41 %), voire à renoncer à certains avantages comme le statut de cadre (50 %), un poste à responsabilités (63 %) ou des fonctions managériales (66 %). Néanmoins, ils identifient encore de nombreux freins qu'ils doivent surmonter, comme la peur de se tromper (34 %), le sentiment de ne pas avoir les moyens financiers (28 %) ou la crainte d'avoir de moins bonnes perspectives de carrière (27 %).

En revanche, ils redoutent moins le transfert ou l'acquisition de nouvelles compétences qui sont jugés nécessaires. « Ayant conscience du besoin de formation, ils y sont généralement ouverts pour une durée comprise entre six et douze mois », explique l'Apec.

* Enquête qualitative réalisée en mai 2022 auprès de plusieurs publics en coopération avec le Credoc et enquête en ligne réalisée par l'Apec en juin 2022, auprès d'un échantillon de 2 000 cadres salariés du secteur privé.

DES RÉFORMES POUR LA JUSTICE

Dans le prolongement des États généraux de la Justice, le garde des Sceaux a annoncé plusieurs réformes en matière civile, pénale et commerciale. Nombre d'entre elles s'inspirent des propositions du rapport du comité Sauvé, remis au gouvernement l'été dernier.

Par Miren LARTIGUE

« **D**iviser par deux les délais dans les juridictions civiles d'ici la fin du quinquennat. » C'est l'objectif visé par les réformes récemment annoncées par le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, en matière civile. Pour ce faire, la Chancellerie entend « lancer une véritable politique de l'amiable » qui s'appuie sur deux nouvelles procédures dans lesquelles « le juge aura un rôle central », a expliqué le ministre, lors de la présentation de son plan d'actions, le 5 janvier dernier.

DEUX NOUVEAUX MODES DE RÈGLEMENT AMIABLE

Ces deux nouveaux modes de règlement amiable sont la césure et la procédure de règlement amiable. La césure est une procédure utilisée aux Pays-Bas et en Allemagne. Le principe consiste, avec l'accord des parties, à faire trancher la question de droit par le juge, puis de laisser les parties trouver un accord ensuite. La procédure de règlement amiable s'inspire, quant à elle, de la pratique québécoise. C'est une audience au cours de laquelle le juge aide les parties, avec leurs avocats, à trouver un accord, rédigé par les avocats puis homologué par le juge dans le mois qui suit. « Des magistrats honoraires et des magistrats à titre temporaire seront recrutés pour assurer en partie le traitement de ces phases amiables », a annoncé le garde des Sceaux. Cette réforme devrait s'accompagner d'une recodification de tous les modes alternatifs de règlement des

différents, dans le Code de procédure civile – « dans un seul chapitre » pour « les rendre plus lisibles » – et d'une meilleure rétribution des avocats au titre de l'aide juridictionnelle « pour les inciter à utiliser la voie de l'amiable ». En parallèle, la Chancellerie va demander aux assureurs de « privilégier ces procédures de l'amiable », dans le cadre de leurs contrats de protection juridique.

REQUÊTE SIMPLIFIÉE EN PREMIÈRE INSTANCE, RÉVISION DES DÉLAIS EN APPEL

Le plan d'action prévoit aussi des mesures visant à « simplifier » la procédure civile : la généralisation de la requête signifiée en première instance (qui deviendrait le seul mode de saisine du juge, comme en matière administrative) et la révision des décrets Magendie en appel, en desserrant « les délais de procédures prévus par ces décrets, dont la rigidité pénalise les avocats et les justiciables ». Par ailleurs, la Chancellerie a commencé à travailler avec le Conseil national des barreaux (CNB) à une meilleure structuration des écritures des avocats, en imposant une synthèse des moyens de droit à la fin de leurs conclusions. Enfin, le garde des Sceaux souhaite renforcer le recours aux mesures non judiciaires de protection juridique des majeurs vulnérables (personnes âgées ou en situation de handicap), telles que la mesure d'accompagnement social personnalisé, le mandat de protection future ou l'habilitation familiale.

JUSTICE SOCIALE ET DES CONSEILS DE PRUD'HOMMES : DES RÉFORMES EN DEUX TEMPS

Du côté de la justice sociale et des conseils de prud'hommes, le premier grand défi vise, là encore, à réduire les délais. « Avant de lancer une réforme profonde visant à simplifier les procédures, il faut faire le bilan des procédures modifiées ces dernières années », a déclaré le ministre. Dans l'immédiat, les premières mesures vont consister à renforcer « les moyens d'aide à la décision, les formations, l'indemnisation des conseillers prud'hommes » et à assouplir « les conditions de candidature » pour faciliter l'accès à cette fonction. Et



La Chancellerie entend « lancer une véritable politique de l'amiable »

dans un deuxième temps, il va falloir « renforcer les responsabilités et les prérogatives des présidents des tribunaux et des greffiers ». Une réforme qui doit se faire en concertation « étroite » avec le Conseil supérieur de la prud'homme.

DES « TRIBUNAUX DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES », À TITRE EXPÉRIMENTAL

En matière de justice économique, certains tribunaux de commerce vont être transformés, à titre expérimental, en « tribunaux des activités économiques ». Ces derniers seront compétents pour toutes les procédures amiables et collectives, quels que soient le statut et le domaine d'activité des acteurs économiques (commerçants, artisans, agriculteurs, certaines professions libérales, SCI, associations). La Chancellerie souhaite également favoriser les détachements de magistrats judiciaires dans les tribunaux de commerce, et instaurer une contribution financière des entreprises « proportionnelle à l'enjeu du litige et en fonction de la capacité contributive de ces sociétés : cela ne concernera que les très gros litiges », a précisé le ministre. Enfin, le projet

de codification du droit international privé devrait également être lancé.

REFONTE DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

En matière pénale, « l'objectif est d'atteindre des délais d'audience de 6 à 12 mois en matière correctionnelle », a-t-il poursuivi. La Chancellerie a décidé de lancer le vaste projet de réécriture du Code de procédure pénale : une recodification « à droit constant », a-t-il précisé, pour simplifier et moderniser la procédure. Un groupe de travail, formé de juristes spécialisés, a déjà été constitué pour mener à bien ce travail de longue haleine, et un article habilitant le gouvernement à procéder à cette réécriture par voie d'ordonnance va être intégré dans la loi d'orientation et de programmation pour la justice.

D'ici là, d'autres actions vont être lancées, dont une réforme du statut du témoin assisté, de la procédure dite de comparution à délai différé, du régime des perquisitions (pour autoriser les perquisitions de nuit), de la procédure de comparution immédiate (pour notamment harmoniser les délais de renvoi), de modification du contrôle judiciaire par le juge des libertés et de la détention. Il est également prévu de pouvoir recourir à des amendes forfaitaires par procès-verbal électronique pour toutes les contraventions, excepté celles qui ont causé un préjudice à des victimes, d'élargir le champ des infractions recevables à la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (notamment, aux victimes de violences graves et de squats dans leur domicile) et de renforcer la protection des enfants victimes.

LOI AGECE ANTIGA CE QUI

La loi Agec (Antigaspillage pour une économie circulaire) du 10 février 2020 a pour objectif d'accélérer le changement de modèle de production et de consommation, afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Rapide tour d'horizon des mesures phares entrées en vigueur ce 1^{er} janvier 2023.

Par Nicolas TAQUET, avocat

OBLIGATION D'INFORMATION DU CONSOMMATEUR

L'article 13 I de la loi Agec impose aux entreprises concernées un dispositif d'affichage ou d'étiquetage qui permettra au consommateur de connaître, selon les catégories de produits et pour chaque modèle, leurs caractéristiques environnementales, notamment l'incorporation de matière recyclée, l'emploi de ressources renouvelables, la durabilité, la compostabilité, la réparabilité, les possibilités de réemploi, la recyclabilité et la présence de substances dangereuses, de métaux précieux ou de terres rares ...

Pour les textiles, deux informations supplémentaires seront obligatoires : la traçabilité géographique des trois grandes étapes de fabrication (tissage, teinture, assemblage/ finition), ainsi qu'un avertissement pour les textiles majoritairement synthétiques qui rejettent des fibres microplastiques lors du lavage, pointés du doigt depuis plusieurs années.

Le décret n° 2022-748 du 29 avril 2022, impose une première mise en place de cet affichage à compter du 1^{er} janvier 2023 pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros et responsables annuellement de la mise sur le marché national d'au moins 25 000 unités des produits concernés.

FIN DE L'IMPRESSION AUTOMATIQUE DU TICKET DE CAISSE

« Le ticket de caisse ? ». Si cette question est aujourd'hui presque entrée dans les mœurs, les commerces n'étaient jusqu'à présent pas dans l'obligation de proposer l'impression du ticket. Bientôt, les commerces ne pourront toutefois plus imprimer systématiquement les tickets de caisse, bons d'achat, tickets de carte bleue, bons promotionnels. La remise du ticket papier

ne sera effectuée que si le client le demande. Le commerçant doit d'ailleurs en informer le consommateur de manière lisible et compréhensible par voie d'affichage à l'endroit où s'effectue le paiement. En cause : l'impression systématique est accusée de générer un important gaspillage de papier, et d'avoir un impact négatif sur la santé avec l'utilisation

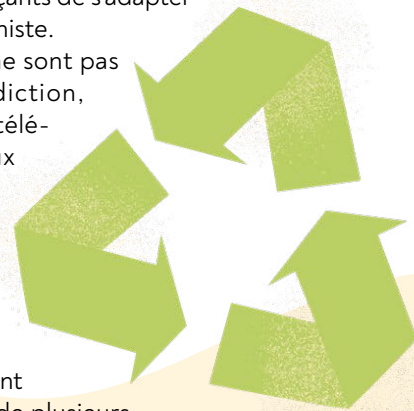
de bisphénol F ou S, perturbateur endocrinien largement décrié. En guise d'alternative, les établissements devront proposer une version dématérialisée.

Initialement annoncée pour le 1^{er} janvier 2023, la mesure a toutefois été reportée au 1^{er} avril 2023 par le décret n° 2022-1565 du 14 décembre 2022, pour notamment permettre aux commerçants de s'adapter et dans un contexte inflationniste.

À noter : certains produits ne sont pas concernés par cette interdiction, comme les ordinateurs, les téléphones, les consoles de jeux ou les appareils électroménagers.

LA VAISSELLE JETABLE BANNIE DES FAST-FOODS

Les enseignes de fast-food sont responsables, à elles seules, de plusieurs dizaines de milliers de tonnes de déchets d'emballages par an, en France. C'est pour lutter contre ces déchets que l'article L. 541-15-10 du Code de l'environnement tel que modifié par la loi Agec prévoit, à compter du 1^{er} janvier 2023, que les repas et boissons sont nécessairement servis dans « des gobelets, y compris leurs moyens de fermeture et couvercles, des assiettes et des récipients réemployables ainsi qu'avec des couvercles réemployables ». En clair, il est désormais interdit d'utiliser, pour des repas pris sur place, de la vaisselle jetable. Le décret n° 2020-1724 du 28 décembre 2020 prévoit un seuil de 20 personnes pour le déclenchement de l'obligation.



SPI : CHANGE...

UNE NOUVELLE FILIÈRE CONCERNÉE PAR LE PRINCIPE DU « POLLUEUR-PAYEUR »

La loi Agec prévoit la création de 11 nouvelles filières à Responsabilité élargie des producteurs (REP). Concrètement, les producteurs, importateurs et distributeurs de ces produits qui n'ont pas trouvé d'acheteurs ne pourront plus les mettre en décharge ou les incinérer, mais devront les donner, les réemployer et, seulement en dernier recours, les recycler. Les industriels devront ainsi mieux gérer leurs stocks, afin d'éviter le surplus de production.

Cette mesure concerne progressivement un grand nombre de produits : le tabac depuis 2021, les jouets, les articles de sport, de loisirs, de bricolage et de jardin, les voitures, les camionnettes, depuis janvier 2022. C'est désormais, à compter du 1^{er} janvier, au tour des déchets

issus du secteur de la construction (avec un report d'un an sur le calendrier initial) et de la filière du pneu d'être concernés par la mesure.

LE TRI DES BIODÉCHETS

La loi du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, a instauré une obligation de tri à la source et de valorisation des biodéchets. L'article L. 541-1-1 du Code de l'environnement définit ces biodéchets comme : « les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Si jusqu'à présent, seuls les plus gros producteurs étaient concernés par cette obligation de tri à la source et de valorisation des biodéchets, la loi Agec a prévu un renforcement progressif de cette obligation en vue de sa généralisation. Elle s'applique, en effet, depuis ce 1^{er} janvier 2023 à tous les professionnels produisant plus de 5 tonnes par an de biodéchets, avant d'être étendue à l'ensemble des acteurs, professionnels ou ménages, sans seuil minimum, à la date du 1^{er} janvier 2024.



OLIVIER
DARIO

délégué général d'Evolis

MACHINES INDUSTRIELLES QUEL AVENIR ?

Alors que des menaces de désindustrialisation semblent planer, le secteur des biens d'équipement et machines pour l'industrie voit ses carnets de commande globalement remplis. Mais les inquiétudes ne manquent pas pour l'avenir. Trois questions à Olivier Dario, délégué général d'Evolis, fédérant les entreprises de biens d'équipement et de machines pour la production industrielle.

Par Anne DAUBRÉE

Que représente le secteur des biens d'équipement et machines pour l'industrie en France ?

Evolis représente 600 entreprises qui comptent 82 000 emplois et réalisent 18 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 60 % à l'export. Le secteur comporte des sociétés importantes comme Manitou Group ou Mecalac, mais pour l'essentiel, il s'agit de PMI (petites et moyennes industries) et d'ETI qui exercent une grande diversité de métiers. Elles fabriquent des machines pour les fluides, comme de la robinetterie, des pompes, d'autres destinées aux travaux publics et à la construction, des solutions pour les systèmes logistiques, à l'image des équipements pour entrepôts, des machines-outils, ou encore des intégrateurs de robotique. Ces entreprises à forte technologie travaillent pour toutes les filières : automobile, agroalimentaire, nucléaire, travaux publics... Il ne peut y avoir d'industrie forte sans secteur des machines et d'équipements fort et Evolis vise à sortir cette activité de l'ombre. De manière très significative, jusque dans les années 70, le salon EMO, consacré aux machines-outils se tenait à Paris. Depuis, il a été racheté par les Allemands et les Italiens, et se tient alternativement dans les deux pays...

L'évolution de votre activité confirme-t-elle les craintes actuelles concernant une tendance à la désindustrialisation en France ?

Pour l'instant, les carnets de commande n'ont jamais été aussi pleins,

même s'il y a des variations. Certains ont des commandes jusqu'en 2024. D'autres ne savent pas comment va se dérouler l'année qui démarre. Il est aussi possible que cette demande forte soit, pour partie, liée à la crise : la livraison de machines a pu être décalée en raison de composants qui tardent à arriver. Et des entreprises ont pu anticiper des commandes, prévoyant d'importants délais. Par ailleurs, avec la crise de l'énergie, des industriels peuvent stopper leurs investissements. Un roboticien, par exemple, me disait son inquiétude face au ralentissement de l'activité de ses clients. Et la concurrence étrangère nous inquiète aussi. Pour le grand projet industriel de gigafactories de batteries, les équipements sont asiatiques... Au global, pour l'instant, l'industrie française se montre résiliente, même s'il reste difficile de faire des prévisions. Cela dit, il reste l'export : bien que nos ventes aillent principalement vers la Belgique, l'Allemagne et l'Italie, la question des contrats à l'étranger se pose. En effet, on assiste à un véritable mouvement de plaques tectoniques avec la Chine engagée dans une politique agressive et les USA qui subventionnent les entreprises qui s'installent chez eux.

Que devraient faire l'Europe et l'État pour soutenir votre industrie ?

Il faut aider notre industrie. Or, pour l'instant, l'Europe est dans la contrainte, pas dans la protection. Le Green deal a généré une activité réglementaire d'une intensité inédite. On nous demande de l'éco-conception, une économie

circulaire plus poussée, des objectifs de décarbonation... Nous ne contestons pas, bien entendu, l'objectif, mais le rythme imposé peut tuer les entreprises plus fragiles. De plus, ces réglementations favorisent des sociétés étrangères qui peuvent être en avance sur ce sujet, sans pour autant vendre des produits de qualité. Il faudrait au contraire que l'Europe soit plus protectrice : pour l'instant, en effet, sous prétexte de bonnes intentions, on fait rentrer une concurrence chinoise qui achète des parts

« Les carnets de commande n'ont jamais été aussi pleins »

de marchés avec des prix bas. Par ailleurs, les dispositifs doivent être bien conçus : la taxe carbone européenne, qui va s'appliquer à l'importation d'acier, va certes protéger les aciéries européennes, mais pourrait se révéler catastrophique pour ceux qui le transforment : ils perdront en compétitivité par rapport à leurs concurrents extra-européens... L'État français aussi pourrait accorder des aides. Par exemple, nous demandons un soutien pour encourager les loueurs de machines dans le cadre de chantiers, à passer du gasoil à l'électricité, une solution deux fois plus chère.

LA RÉDUCTION PRIORITÉ DES



Si les Français attachent de l'importance à la nécessité de réduire leurs déchets, les écocgestes restent, pour eux, des pratiques occasionnelles. Celles-ci semblent être difficiles à mettre en œuvre pour plus d'un tiers des citoyens, dans un contexte inflationniste, selon une récente étude.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

Pour réduire leurs déchets les Français font des efforts importants au quotidien, mais les écocgestes ne sont pas vraiment ancrés dans leurs habitudes. C'est ce qui ressort de la 3^e édition du baromètre « les Français et

la réduction des déchets », réalisé en octobre dernier pour le groupe Suez, spécialiste de l'eau et des déchets, auprès d'un échantillon de plus de 12 000 personnes, par l'institut de sondage Odoxa, et publié le 22 novembre 2022 dans le cadre de la Semaine européenne de la

DES DÉCHETS FRANÇAIS

réduction des déchets. Près de 89 % des français confirment, en effet, veiller au quotidien à réduire et limiter leurs déchets, mais uniquement 37 % le font de « façon systématique ». Les deux scores dépassent toutefois ceux enregistrés en 2021.

LES MODES DE CONSOMMATION CHANGENT

Dans le détail des pratiques, 75 % des français privilégient, lors de leurs achats, des emballages écoresponsables, plutôt que le plastique, dont 38 % occasionnellement, notamment le carton (48 %) et le verre (44 %). Ou encore, 63 % d'entre eux évitent les produits jetables, dont un tiers parfois, tandis que 53 % optent pour des achats en vrac. La réparation des équipements en vue de prolonger leur durée de vie est, quant à elle, évoquée par 80 % des personnes interrogées (38 % occasionnellement et 15 % régulièrement).

En revanche, d'autres éco-pratiques s'imposent plus facilement dans le quotidien des sondés. Par exemple, 72 % d'entre eux consomment l'eau du robinet, dont 56 % de manière régulière. Revendre ou acheter sur des plateformes de seconde main est aussi une pratique qui gagne du terrain, partagée par 69 % des Français et devenue habituelle pour 38 % d'entre eux, boostée par un contexte économique difficile (+ 4 points, par rapport à 2021).

Encouragés par la simplification des consignes de tri, 88 % des Français estiment qu'il est facile de trier ses déchets, 40 % trouvent même cette action « très facile ». Ils se montrent en revanche plus réservés sur l'engagement des entreprises en la matière : seulement 54 % des salariés affirment qu'ils ont à leur disposition des moyens suffisants leur permettant de limiter les déchets (49 % dans le secteur public). Mais ils sont plus nombreux à confirmer l'implication de leur employeur dans les secteurs soumis à une réglementation sur la gestion des déchets, comme l'agriculture ou l'industrie (61 %), le

L'engagement des citoyens dans la limitation des déchets **diffère d'une région à l'autre**

commerce (58 %) et la construction (57 %). Deux tiers des sondés saluent les moyens déployés en ce sens par les collectivités locales, en particulier, lorsqu'ils habitent une ville moyenne, une petite ville et dans les communes rurales (près de 70 %).

DES DISPARITÉS RÉGIONALES ET ENTRE COMMUNES

Au niveau territorial, l'engagement des citoyens dans la limitation des déchets diffère d'une région à l'autre. Il est moins fort dans les espaces les plus urbanisés, comme en Île-de-France et PACA, dans les grandes métropoles (Lyon, Aix-Marseille, Nice ou Toulouse). À l'inverse, dans l'Ouest, à Nantes, Rennes ou Orléans, les chiffres sont plus favorables : à titre d'exemple, 94 % des habitants de Rennes Métropole s'attachent à limiter quotidiennement leurs déchets, c'est 10 points de mieux qu'à Marseille, Lyon, Toulouse ou Paris. Côté des pratiques, « le compostage, les circuits courts, la réparation des équipements restent encore peu développés, en dehors des villes petites ou moyennes et des zones rurales », souligne Odoxa.

Quant aux comportements autour d'eux, la moitié des Français affirment que leurs compatriotes font attention à minimiser leurs déchets, 58 % et 56 % dans les communes rurales et les petites villes. Aussi en Bourgogne-Franche-Comté (58 %) et plus encore en Bretagne (61 %). À l'inverse, ils se montrent plus sévères envers leurs voisins, notamment dans l'agglomération parisienne (41 %), bordelaise (35 %) ou à Aix-Marseille-Provence (42 %).

L'INFLATION IMPACTE LES COMPORTEMENTS

Et les ménages ne s'intéressent pas tous de la même manière aux problématiques environnementales. Face à l'inflation, certains sont contraints d'adapter leurs achats en fonction de leurs ressources, mettant de côté l'aspect écologique. La conviction qu'il faut modifier sa façon de consommer pour réduire davantage ses déchets, soit celle de plus d'un Français sur deux (53 %), s'est d'ailleurs érodée en 2022 (- 3 points), note l'étude. Elle se situe au plus bas dans les régions les moins aisées, notamment les Hauts-de-France et le Grand-Est (50 %), ou la Bourgogne-Franche-Comté (49 %), ainsi que chez les ouvriers et les foyers disposant de revenus modestes.

UN MOIS,
UNE ŒUVRE

AU MUSÉE
DES BEAUX-ARTS
DE BORDEAUX



LE MASQUE
ET LES PLUMES

GRAND MASQUE COLORÉ À PLUMES
ET À CORNES, SUZANNE MARTIN, VERS 1970

Suzanne Martin (1926–2004) s'inscrit parmi les artistes peintres et collectionneuses les plus influentes de la seconde moitié du XX^e siècle. Figure incontournable de l'abstraction à Bordeaux, créatrice insatiable et collectionneuse passionnée, elle a marqué durablement les esprits.

L'artiste naît à Bordeaux, rue des Vivants dans le quartier de La Bastide, en 1926. La guerre l'aide à fuir ce milieu ouvrier qui ne lui convenait guère. Elle quitte donc son port natal, dans le plus grand dénuement moral et matériel. Elle se reconstruit, d'abord en écrivant, puis en peignant et en sculptant. Suzanne Martin se décrit comme écrivain, « totemeuse », décoratrice de théâtre, et peintre. Elle quitte Bordeaux à l'âge de 20 ans pour s'inscrire à l'atelier libre de la Grande Chaumière (1949-1951) à Paris, puis présente ses œuvres dans diverses expositions parisiennes, où elle fréquente les grands artistes de l'époque : Picasso (1881-1973), Cocteau (1889-1963), Tàpies (1923-2012) et Nicolas de Staël (1914-1955). À la fin de sa vie, Suzanne Martin revient dans sa ville natale et s'y éteint en 2004.

Dotée d'une imagination sans limite, Suzanne Martin conçoit et confectionne de nombreux masques. Ces objets hybrides ont souvent été associés aux recherches du mouvement surréaliste. Fascinée par ces objets, elle crée ses premiers masques dès l'enfance, qu'elle nommera ses « idoles ». Souvent rattachés à l'idée du rituel et des traditions sacrées, ils sont, pour elle, symboles de force et d'universalité poétique. En 1960, l'artiste réalise une série de masques avec l'intention de « faire l'éloge du banal ». Ainsi, composées de plumes, de colle, d'acrylique, de vieux papiers, de morceaux métalliques, de fils de fer, de filasse, le tout rehaussé d'or et de peintures multicolores, ses créations métamorphosent l'ordinaire en chef-d'œuvre. Très attachée à l'idée combinatoire de la poésie et de l'art magique, Suzanne Martin trouve son inspiration dans les cultures africaines et océaniques.

Elle est présentée dans l'exposition *Elles sortent de leur(s) réserve(s). Artistes femmes de la collection* à découvrir au musée jusqu'au 13 février 2023, grâce à cinq de ses créations et deux œuvres issues du legs de sa collection au musée en 2004.





Suzanne Martin, Grand masque coloré à plumes et à cornes, vers 1970, papier mâché peint, avec collages de filets en cordelettes et de plumes © D. Deval.

BABYLON

**En salle
depuis le
18 janvier**

Un film de
Damien Chazelle
Avec Brad Pitt,
Margot Robbie,
Diego Calva

**Historique,
Drame**

LE RÊVE DE HOLLYWOOD

Los Angeles, années 1920. Hollywood attire une myriade de personnalités plus ou moins fortes qui espèrent percer dans ce miroir aux alouettes si fascinant. La star Jack Conrad, déjà un vétéran de cette industrie encore balbutiante, prend conscience que sa gloire commence à faner. La midinette Nellie LaRoy va, elle, exploser grâce à son absence de limites mais la révolution du parlant ne lui fera pas de cadeau. Son nouvel ami, le Mexicain Manny Torres, qui ne rêvait guère d'autre chose que de se retrouver au moins une fois sur un tournage, deviendra réalisateur et producteur. Récit de leur appétit de succès, de leur ascension et de leur chute... Pour cette reconstitution d'une période à la démesure affolante, Damien Chazelle a fait de longues recherches pour écrire son scénario, même s'il prend de très grandes libertés avec le contexte historique. Ce qui compte manifestement pour lui est de capter l'effervescence et l'état d'esprit de cette époque où un art s'inventait : **« Je voulais examiner au microscope les débuts d'une forme d'art et d'une industrie, lorsque toutes deux étaient encore en train de trouver leurs marques et, plus profondément, j'aimais l'idée d'observer une société en mutation. Hollywood a connu une série de changements rapides, aux allures cataclysmiques pour l'époque, dans les années 20. Certaines personnes en sont sorties indemnes, mais beaucoup n'ont pas réussi. En s'intéressant de plus près à ce que ces gens ont eu à traverser, on se fait une idée du coût humain qui accompagnait ce genre d'ambition qui attirait tant de monde à Los Angeles à cette époque. Il existe un côté plus sombre dans l'histoire de cette transition, que j'avais déjà perçu auparavant. Cette période a duré au-delà de l'arrivée du cinéma parlant. Los Angeles est passée d'une ville désertique essentiellement rurale au début des années 20 à l'une des plus grandes mégalo-poles du monde à la fin de la décennie. Beaucoup de nouveaux bâtiments étincelants et de plateaux de tournage sont sortis des cendres, mais les dégâts humains ont été considérables »**

Ceux qui y participaient multipliaient les expériences, autant pour fabriquer des films que pour se livrer à une décadence joyeuse, parfois lourde de conséquences.

« Nous nous représentons souvent cette période comme si la chose la plus extrême qui pouvait arriver était de boire un peu trop de martinis. La réalité, c'est que ces gens évoluaient dans un monde où tous les coups étaient permis, où une industrie et une ville entières étaient construites à partir de rien, et cela

demande une certaine forme de folie. Hollywood était un endroit plus sauvage, plus tapageur, plus diversifié et plus libre que ce que l'on croit. C'est une histoire très américaine : un groupe d'outsiders, de bonimenteurs, de brigands, d'inadaptés et de rêveurs, fuyant les trusts de brevets, fuyant leurs villes natales, plantant une tente et construisant une industrie à partir de rien dans le désert, cette industrie qui deviendra un mastodonte mondial. Et la gloire et la tragédie qui en ont découlé...»

Le racisme et le sexisme règnent et pourtant les premières victimes peuvent s'y retrouver, jusqu'au moment où ce n'est plus soutenable. Si la véracité des situations est relative, celle des trajectoires personnelles semble plus authentique. Brad Pitt en acteur populaire sur le déclin, a de loin l'arc narratif le plus abouti. Il passe en un éclair de numéro 1 du box-office à has-been qui ne peut rien faire pour enrayer sa fin annoncée. L'énergie de Margot Robbie est une nouvelle fois galvanisante. Elle donne à cette étonnante étoile à l'appétit de vie ébouriffant l'éclat de folie qu'elle insufflait à Harley Quinn. Le débutant Diego Calva s'en sort bien en candidate qui surnage dans un océan d'infortunes, au prix de quelques compromissions.

« Pour le personnage de Nellie, il nous fallait une actrice qui n'ait vraiment pas peur. Quelqu'un qui puisse prendre l'écran par les côtés et le secouer pour en faire ce qu'elle veut. C'est ça, pour moi, Nellie. C'est ça, pour moi, Margot. À bien d'autres égards, ce sont deux personnes incroyablement différentes, mais il y a une énergie, une ferveur et un appétit qu'elles partagent. Pour Manny, je voulais un nouveau venu. J'ai regardé un tas de photos et Diego avait le visage d'un poète. J'ai vu un air poétique et rêveur dans ses yeux. Quant à Brad, il est une des rares personnes aujourd'hui qui reflète l'idée de ce qu'était une star de cinéma à l'ancienne. Cette sorte d'aura plus grande que nature qu'une star de l'époque pouvait dégager, apparemment sans effort. Voilà ce qui arrive avec Brad, surtout à ce stade de sa carrière. Vous ne voyez pas le travail, c'est complètement invisible et sans effort. Cela fait partie de la magie que l'on sent chez lui. »

Pendant près de trois heures, Damien Chazelle montre les aspects les moins flatteurs de cette machine à rêves et à cauchemars mais aussi son pouvoir d'attraction toujours aussi puissant un siècle plus tard, achevant son histoire sur une belle touche d'émotion autour du pouvoir d'évocation des images diffusées sur un grand écran.



LA GUERRE DES LULUS

Des enfants sur le front de 14-18

1914. Ludwig est confié par sa mère (provisoirement, promet-elle) à un orphelinat catholique. Il se lie d'amitié avec Lucas, Luigi et Lucien qui forment la bande des Lulus, autant pour se recréer une famille que pour résister aux coups fourrés de la petite brute Octave. Lorsque la ville est évacuée en urgence à l'arrivée des Allemands, ils sont oubliés. Livrés à eux-mêmes, ils vont partir en vadrouille jusqu'en Suisse pour retrouver la maman de Ludwig... Yann Samuëll adapte avec réussite la bande dessinée en plusieurs tomes créée par Régis Hautière et Hardoc. Les gamins, plutôt bien interprétés, croiseront la route d'adultes bienveillants, notamment joués par Isabelle Carré, Didier Bourdon et Ahmed Sylla. Une succession de rencontres parfois artificielles dans leur enchaînement mais elles sont imaginées avec beaucoup de cœur et, malgré des transitions brutales, c'est heureusement assez prenant. L'horreur de la guerre n'est pas éludée (la mort frappe souvent) même si elle est plus un cadre pour un récit d'aventures que pour une leçon d'histoire réaliste. Un divertissement jeune public qui montre les divers visages, plus ou moins glorieux, de l'humanité.



YOUSSEF SALEM A DU SUCCÈS

Un roman trop autobiographique

Youssef Salem connaît le succès grâce à son nouveau roman dont il tente de nier la part autobiographique dès qu'il est interrogé à ce sujet. Lui qui n'était qu'un écrivain raté se retrouve sur la liste des finalistes pour le prix Goncourt ! Il va devoir affronter l'impact de sa notoriété et celle de son ouvrage sur le bien-être de sa famille... Baya Kasmi (coscénariste du *Nom des gens* de son compagnon Michel Leclerc, qui a participé à l'écriture de ce film) fait de Ramzy Bedia un homme de lettres qui aspire à s'exprimer en son nom propre et refuse d'être un exemple pour « sa communauté », comme ses parents et la société lui en intiment l'ordre. Ses proches sont très énervés par la façon dont il s'est servi d'eux pour son inspiration, même si son frère semble être encore plus vexé de ne pas avoir été cité ! Noémie Lvovsky est son éditrice à l'enthousiasme exacerbé et Lyes Salem est réjouissant en candidat bas de plafond d'une parodie de *Koh Lanta*. Une comédie chaleureuse sur les origines, le poids des autres sur ses aspirations et le droit pour un Français d'origine maghrébine de n'être ni le héraut ni le pourfendeur de ses racines sociales et religieuses.

EN BREF

RÉPARER VICTIMES ET COUPABLES

Après *Elle l'adore* et *Pupille*, Jeanne Herry vient de tourner *Je verrai toujours vos visages* avec à nouveau une large distribution qui réunit trois des principaux interprètes de son précédent film, Élodie Bouchez et Gilles Lellouche (tous deux nommés aux César) et sa mère Miou-Miou, rejoints par Adèle Exarchopoulos, Leïla Bekhti, Jean-Pierre Darroussin, Fred Testot, Denis Podalydès, Dali Benssalah (Primo, le mercenaire avec un œil artificiel dans *Mourir peut attendre*) et Suliane Brahim (révélée par *La Nuée*). Le film évoque la justice restaurative, un dispositif judiciaire en France qui, depuis 2014, propose à des personnes victimes et auteurs d'infraction (concernés par la même affaire ou non) de dialoguer dans des dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles. Jeanne Herry suivra ces diverses personnes sur leur parcours semé de colère, d'espoir, de silences et de mots, avec, au bout du chemin parfois, la réparation.

HERCULE POIROT À GONDOLE

Et de trois pour Kenneth Branagh ! L'acteur et réalisateur retrouvera son rôle de détective belge moustachu après *Le Crime de l'Orient-Express* et *Mort sur le Nil*. *A Haunting in Venice* lui permettra de mettre sur le grill Tina Fey, Jamie Dornan, Michelle Yeoh, Camille Cottin, Kelly Reilly et Riccardo Scamario, entre autres suspects (et victimes) potentiels. L'histoire du livre *Hallowe'en Party* d'Agatha Christie (*Le Crime d'Halloween* en français) se déroulait juste après la Seconde Guerre mondiale à Venise où Poirot vit en semi-retraite. Invité à une séance de spiritisme dans un palace hanté, il reprend du service quand un autre convive est assassiné.

CÉLINE SALLETTE ENQUÊTRICE ÉCOLO

Le déjà 18^e film de Pierre Jolivet (*Ma petite entreprise*) sera une adaptation du roman graphique *Algues vertes, l'histoire interdite* de Pierre Van Hove. Céline Sallette sera une journaliste qui s'installe en Bretagne pour enquêter sur le phénomène des algues vertes, désastre environnemental aux conséquences mortelles touchant certaines côtes. Au gré de ses rencontres avec des lanceurs d'alerte, des scientifiques, des agriculteurs et des élus, elle élucide non sans difficultés et avec acharnement un demi-siècle de fabrique du silence. Nina Meurisse, Adrien Jolivet (le fils du réalisateur), Julie Ferrier et Jonathan Lambert seront ses interlocuteurs.

SAINT-GEORGE, FINE LAME ET GRAND COMPOSITEUR

Kelvin Harrison Jr, remarqué en naïf Christian dans le récent *Cyrano* avec Peter Dinklage dans le rôle-titre ou sous les traits du bluesman B.B. King dans *Elvis*, incarnera le compositeur, violoniste mais aussi escrimeur français Joseph Bologne de Saint-George dans *Chevalier* de Stephen Williams. Plus connu sous le nom de Chevalier de Saint-George, il est né dans les Caraïbes françaises et fut une des très rares célébrités de couleur du XVIII^e siècle, si respecté pour ses talents musicaux et sportifs qu'il a su s'imposer dans les plus hautes sphères de la société. Lucy Boynton sera Marie Antoinette dont il fut un proche avant de se brouiller avec elle.

L'aventurière d'héroïc fantasy de bande dessinée **RED SONJA**, créée par Robert E. Howard (le père de *Conan le barbare*) a déjà connu en 1985 les honneurs du grand écran, avec la performance de Brigitte Nielsen dans *Kalidor*, dont le rôle-titre était tenu par Arnold Schwarzenegger. Dans cette nouvelle version, le personnage sera interprété par la Française Matilda Lutz, vue dans le thriller *Revenge* où elle se vengeait des hommes qui l'avaient violée.

Cinéaste culte, **JOHN WATERS** (*Serial Mom*) revient à la mise en scène après près de vingt ans d'absence, depuis *A Dirty Shame* en 2004. Il s'agira de l'adaptation de son roman *Liarmouth : A Feel-Bad Romance* publié cette année. Il suivra trois femmes de diverses générations d'une même famille dysfonctionnelle qui vont tenter de s'entre-tuer. Très prometteur !

EMMA STONE sera bientôt à nouveau dirigée par Yorgos Lanthimos après *La Favorite* qui lui avait permis d'être nommée à l'Oscar du second rôle. *And*, qui sera tourné à La Nouvelle-Orléans, lui permettra de croiser Willem Dafoe, Jesse Plemons et Margaret Qualley (l'autostoppeuse de *Once upon a time in Hollywood*) au sein d'une histoire au contenu encore mystérieux. On est déjà très curieux de découvrir la nouvelle œuvre de ce cinéaste singulier !

BORIS CYRULNIK

HONORÉ PAR

BORDEAUX

Le chercheur et neuropsychiatre d'origine bordelaise Boris Cyrulnik a été décoré de la médaille de la ville par le maire Pierre Hurmic. Les deux hommes sont revenus sur ce passé omniprésent tout en évoquant ce présent nécessairement résilient.

Par Nathalie VALLEZ

« Être médaillé de la ville de Bordeaux, ça a un sens très lourd. Il y a deux Bordeaux : le Bordeaux noir et le Bordeaux lumineux. » Boris Cyrulnik l'a annoncé de prime abord : son rapport avec la ville est tout sauf anodin. L'éminent chercheur, rescapé de l'Occupation, a reçu la première médaille de la Ville des mains de Pierre Hurmic, le 11 janvier. Une date qui coïncidait avec la commémoration (la veille) de la rafle du 10 janvier 1944, au cours de laquelle 334 juifs ont été parqués dans la synagogue avant d'être déportés. Boris Cyrulnik, âgé alors seulement de 6 ans est un des deux seuls rescapés. À l'occasion de cette cérémonie, les deux hommes sont revenus sur ce passé si omniprésent.

DEUX NAISSANCES À BORDEAUX

« Bordeaux est la ville de vos 2 naissances : celle du 26 juillet 1937 et celle du 10 janvier 1944 (vous aviez 6 ans) et vous avez été conduit avec des centaines de juifs à la synagogue », a énoncé Pierre Hurmic visiblement ému de rendre cet hommage, au début de son allocution : « Ce jour-là, citant Jorge Semprún, vous avez traversé la mort. Elle est devenue une expérience de votre vie. Votre enfance a été marquée par des traumatismes : la guerre, la perte de vos parents, le silence des institutions et des adultes, la complicité de l'État français. Ce silence qui ne pouvait pas, ne voulait pas vous écouter ».



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

LE SOUVENIR DES JUSTES

« De cette enfance, vous gardez également des souvenirs qui ont pu réchauffer votre cœur », a continué le maire, « le souvenir de votre fierté devant votre père en uniforme, celui de votre mère invectivant un soldat allemand. Celui des Justes qui vous ont aidé. Je suis d'ailleurs très heureux d'accueillir les enfants de Marguerite Farges qui vous a caché. » Dans son hommage, le maire a aussi évoqué le souvenir de la tante Dora et son compagnon Émile, le « costaud scientifique », ainsi que celui d'enseignants. À la sortie de cette enfance meurtrie, le jeune Boris a en effet choisi des études de médecine, pour « se soumettre à ses rêves et ceux de sa mère. Mais surtout pour comprendre, pour aller de l'avant, pour démonter le traumatisme dont l'enfance n'est pas fatalement synonyme d'une vie brisée ».



ACCOMPAGNEMENT DES TROP JEUNES BLESSÉS DE LA VIE

Pierre Hurmic a poursuivi son éloge d'une grande figure intellectuelle et scientifique de notre temps. « Nous vous devons beaucoup : vous avez consacré une partie de votre travail scientifique à l'enfance, à l'accompagnement des trop jeunes blessés de la vie, aux orphelins. Vous avez parlé sur la « biologie de l'attachement ». Et de rappeler le concept-phare pensé et développé par le neuropsychiatre : la résilience ou l'art de naviguer dans les torrents. »

LA SYNAGOGUE RETROUVÉE

« Le Bordeaux noir, c'est la guerre de 40 que j'ai subie, et pendant 40 ans, je n'ai pas pu remettre les pieds à la synagogue parce que pour moi c'était une prison », s'est remémoré Boris Cyrulnik, « une anthropologue m'a finalement pressé d'y retourner avec elle, et je n'ai pas du tout retrouvé la synagogue de ma mémoire. Dans ma mémoire, c'était des barbelés, la mort, un soldat allemand à l'entrée qui faisait le tri, pour aller où ? Nous avons été seulement deux survivants. 40 ans plus tard, j'ai retrouvé une synagogue de gaieté, de chaleur et de transcendance. Un lieu de culture. Avec la famille Farges, pour laquelle j'ai beaucoup d'affection et d'amitié, j'ai découvert un nouveau Bordeaux : un Bordeaux lumineux, gai, avec des terrasses, des étudiants, à l'opposé du Bordeaux que j'avais subi. »

TOUT REPENSER

Le neuropsychiatre a ensuite évoqué la situation actuelle : « Vous avez employé le mot résilience, effectivement c'est ce qui nous attend. On parle injustement d'une crise. D'un point de vue médical, la crise nous met à terre et on se relève. Mais là des gens sont ruinés, tout cela va nous coûter. Il faut prendre un virage, vivre autrement et mettre en place une nouvelle philosophie d'existence. (...) Il va falloir tout repenser : l'éducation, l'école, le rythme de travail, la consommation, la vieillesse... La réussite sociale qui était valorisée dans la culture ancienne n'est plus un critère d'épanouissement, c'est une nouvelle hiérarchie de valeurs : « la réussite sociale, c'est le bénéfice

secondaire de la névrose » selon Freud.

Ce qui veut dire que cette hiérarchie de valeurs est à repenser également avec les philosophes, les écrivains. On est déjà rentrés dans ce type de bouleversements anthropologiques où tout est à repenser. »

ULTIME VIRAGE

« Le nouveau Bordeaux, c'est le Bordeaux lumineux, c'est le Bordeaux de la psycho-écologie*. Ou on prend un virage et on va découvrir une manière de vivre heureuse, ou on le rate et dans 3 ans on aura une nouvelle crise sanitaire, économique, ou le peuple mettra en place un dictateur. Et vous remarquerez que sur la planète, il y a en ce moment plusieurs dictateurs élus démocratiquement. Pour sortir de la catastrophe, on a un choix

« Il faut **prendre un virage**, vivre autrement et mettre en place une **nouvelle philosophie d'existence** »

tragique, au sens théâtral du terme, dans les mois qui viennent, on a une possibilité de transformer la culture. Je pense, j'espère, je suis convaincu que grâce à nous tous, on prendra ce virage anthropologique. Merci à Bordeaux et à vous tous ! », a conclu Boris Cyrulnik, heureux d'être ainsi honoré par la ville lumineuse.

* Dans son dernier livre *Des âmes et des saisons*, ouvrage de vulgarisation de la « psychoécologie » (éditions Odile Jacob, 2021), il montre en quoi l'humain est « sculpté » par les différents environnements qu'il traverse au cours de sa vie – foetal, puis familial, environnemental, social, culturel.

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 12 JANVIER 2023, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/49	SELARL C.A.B., représentée par M ^e Sylvaine BAGGIO	MAISON ANCIENNE EN MOELLONS DE PIERRE AVEC DÉPENDANCES	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE	333 route du Trale, 5 passage des Noisetlines	149 600 €	Défaut d'enchères

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

LA SELARL LEXAVOUÉ KPDB BORDEAUX

Représentée par **Maître Philippe ROGER**

Avocat à la Cour

353 boulevard du Président Wilson 33073 BORDEAUX CEDEX
TEL : 05.56.00.62.70 - bordeaux@lexavoue.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30, RUE DES FRERES BONIE - 33000 BORDEAUX

**MAISON D'HABITATION
AVEC GARAGE
ET DEPENDANCE**

A SAINT SULPICE ET CAMEYRAC (33450) - 8 route du Marais

MISE A PRIX : 46 000 €

ADJUDICATION : LE 9 MARS 2023 À 15 H

POURSUIVANT : La société CREDIT LYONNAIS (nom commercial LCL), SA au capital de 2.037.713.591 €, inscrite au RCS de LYON sous le n° B 954 509 741, dont le siège social est 18, rue de la République à LYON (69002) et le siège central à VILLE-JUIF (94811), 20, avenue de PARIS, agissant par son mandataire en vertu du mandat délivré le 12/12/2012, la société CLR SERVICING, SA immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 302 493 275, ayant son siège social à PARIS 75155 ayant pour avocat Maître Philippe ROGER.

DESCRIPTION : Immeuble composé d'un séjour/salle à manger/cuisine, véranda, salle de bains, deux chambres, jardin d'agrément avec terrasse bois, studio et poulailler. Cadastre : section A numéro 1083 (7a/6ca). L'immeuble est loué au fils du propriétaire.

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocat poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. RG 22/00071

VISITES : 23/02/2023 et 2/03/2023 de 09 h 30 à 11 h 30

L23EJ02114

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)

27 rue Boudet 33000 BORDEAUX

TEL : 05.57.14.46.40 - FAX : 05.57.85.82.26

Site rubrique «Ventes aux enchères» : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX 30 RUE DES FRERES BONIE

**APPARTEMENT N°106,
1ER ETAGE,
RESIDENCE APPART' CITY**

sis à BORDEAUX, Boulevard Antoine Gautier, 16 rue Redon,
36 rue du Général Larminat

MISE A PRIX : 90.000 €

LE 16 MARS 2023 À 15 HEURES

POURSUIVANT : FONDS COMMUN DE TITRISATION CASTANEA, ayant pour société de gestion, la société EQUITIS GESTION, SAS, RCS de Paris n°B 431 252 121, ayant son siège social à PARIS (75017) 92 Avenue de Wagram, et représenté par la société MCS ET ASSOCIES, SAS, RCS de Paris n°B 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020) - 256 bis rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, SA de droit français, siège au 29 Bd Haussmann, 75009 Paris, RCS de Paris n°552 120 220, dont le représentant légal est dûment habilité à l'effet des présentes, en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 03.08.2020 soumis aux dispositions du Code Monétaire et Financier ayant pour avocat Maître Carolina CUTURI-ORTEGA, avocat au barreau de Bordeaux, avocat de la SCP JOLY-CUTURI-WOJAS, Dynamis Avocats, 27 rue Boudet CS 32048 - 33001 BORDEAUX CEDEX chez qui domicile est élu, lequel occupera sur la présente et ses suites

DESIGNATION : lot 26 et les parties communes y attachées de la copropriété cadastrée section IY numéro 177 pour 53a 99ca volumes 16 et 24

DESCRIPTION SOMMAIRE : entrée, kitchenette, sdb et WC, chambre.

Selon les dires de l'huissier lors de l'établissement du PVD, ce bien fait l'objet d'un bail commercial.

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05.57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15H à 17H et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique «Ventes aux enchères»

VISITES : 21/02/2023 de 10h à 12h & 28/02/2023 de 10h à 12h

RG : 22/00067

L23EJ01769

Maitre Nicolas DROUAULT
86 cours des Girondins - 33500 LIBOURNE
TEL : 05.57.74.42.43
conseil@drouault-avocat.com

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE
au Palais de Justice - 22 rue Thiers

MAISON D'HABITATION

1 Bis rue Anne de Joyeuse 33230 COUTRAS

MISE A PRIX 66.000 €

ADJUDICATION LE 17 MARS 2023 À 14 HEURES

A LA REQUETE DE : Le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, Société anonyme à Conseil d'administration, au capital de 124.821.620,00 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n°379 502 644, dont le siège social est 26/28 rue de Madrid, 75008 PARIS, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST, Société Anonyme au capital de 212566742,76 €, ayant son siège social 11 Cours du XXX Juillet 33000 BORDEAUX, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le N° B 391 761 137 représentée aux fins des présentes par son représentant légal ayant tous pouvoirs à cet effet, à la suite d'une fusion absorption en date du 1^{er} mai 2016, ayant pour avocat l'Avocat ci-dessus désigné.

DESIGNATION : Le bien immobilier, commune de COUTRAS (33230), 1 Bis rue Anne de Joyeuse, cadastré Section ZE n°687 pour une contenance de 06a05ca, constituant le lot n°15 du lotissement dénommé LE CHAMP DE BATAILLE ; Les pièces constitutives du lotissement ont été déposées au rang des minutes de Maître Anne DOUCET-GARDIE, Notaire à COUTRAS (Gironde), le 06 octobre 2008; cet acte de dépôt a été publié au Bureau des hypothèques de Libourne le 28 novembre 2008, vol 2008 P n°8898.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution - ventes- du Tribunal judiciaire de LIBOURNE RG N° 22/00022. Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lequel comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra être chargé d'encherir pour toute personne solvable.

VISITES SUR PLACE :

20/02/2023 de 09h30 à 11h30

28/02/2023 de 09h30 à 11h30

L23EJ02098

SCP JOLY-CUTURI DYNAMIS AVOCATS

27 rue Boudet 33000 BORDEAUX
TEL : 05.57.14.46.40 - FAX : 05.57.85.82.26
Site rubrique «Ventes aux enchères» : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX 30 RUE DES FRERES BONIE

APPARTEMENT N°31

sis à PESSAC (33600) Avenue du Docteur Roger Marcade et rue de Colonel Fonck,
1-5 mail Pierre Mendès France, Résidence Saint John's, Bâtiment B

MISE A PRIX : 88.000 €

LE 9 MARS 2023 À 15 HEURES

DESIGNATION : lots 31 et 119 et les parties communes y attachées de la copropriété cadastrée section BE numéro 322

DESCRIPTION SOMMAIRE : entrée, séjour, cuisine, WC, sdb, chambre, dressing, balcon, parking

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05.57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15H à 17H et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique «Ventes aux enchères»

VISITES : 22/02/2023 de 10h à 12h & 01/03/2023 de 10h à 12h

RG : 22/00086

L23EJ00767

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

INSTALLATIONS CLASSEES

DEUXIÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 21 décembre 2022, une enquête publique a été prescrite sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société ATELIERS BIGATA, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une activité de traitement de déchets explosifs, consistant en la destruction des cartouches pyrotechniques des extincteurs, située sur le territoire de la commune d'Eysines.

Le déroulement de l'enquête publique doit tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant l'enquête, qui se déroule du 17 au 31 janvier 2023 inclus, le dossier de demande d'autorisation environnementale accompagné de ses avis est déposé à la Direction des Services techniques de la Mairie d'Eysines (rue de l'Eglise), où les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h45, et formuler leurs observations sur un registre ouvert à cet effet.

Le Commissaire enquêteur, M. Patrice ADER, Ingénieur RTE retraité, est présent en Mairie d'Eysines aux jours et horaires suivants :

- 17 janvier 2023, de 9h00 à 12h00,
- 26 janvier 2023, de 14h00 à 17h00,
- 31 janvier 2023, de 14h00 à 17h00.

Le dossier est également consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr, rubrique « publications légales » « enquêtes publiques ».

Des informations relatives au dossier peuvent être obtenues, pendant l'enquête, auprès du pétitionnaire, et plus spécifiquement auprès de Monsieur Joan MARTIN, Quality Director

(Tél. : 05 56 16 61 91 / Courriel : joan.martinlopez@bigata.net),

à l'adresse suivante : ATELIERS BIGATA - ZAC MERMOZ - 10 rue Jean Baptiste Perrin - 33320 EYSINES.

Le public peut adresser ses observations :

- par correspondance, à l'attention du Commissaire enquêteur, à la Mairie de Eysines,

- par mail, à l'attention du Commissaire enquêteur, à l'adresse suivante :

ddtm-spe1@gironde.gouv.fr.

Ces observations sont consultables sur le site internet des Services de l'État en Gironde pendant la durée de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la Cité administrative - Accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

À la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la Mairie de Eysines, auprès du service des procédures environnementales de la DDTM et sur le site internet des Services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Legales.

La Préfète est compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée, par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter ou par un arrêté de refus.

L22EJ12591

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché : SIEA de l'EST du LIBOURNAIS - 2, rue du Mayne - 33570 Puisseguin

2. Mode de passation du marché : Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

3. Objet et Caractéristiques des travaux : **Curage et évacuation des boues contenues dans les deux lagunes naturelles de la file 1 de la station d'épuration des communes de Montagne et Saint Christophe des Bardes**, volume de boues estimé à 3 380 m³.

4. Obtention de dossiers : Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site : <https://siea-est-libournaiss.e-marchespublics.com>.

5. Critères de sélection des candidatures et des offres : Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

6. Date d'envoi de l'avis à la publication : 12/01/2023

7. Date limite de remise des offres: Lundi 13 février 2023 à 12h00

L23EJ01554



COMMUNE DE BORDEAUX AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

Bordeaux, PRU Joliot-Curie/Benauges - Déclassements rue du Professeur Lambinet : Tours 1 et 2 et partie sud / Cité Blanche du 17 janvier au 2 février 2023 inclus

Le dossier accompagné d'un registre, sera déposé pendant 17 jours consécutifs :

- à la Cité municipale - 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h)

- à la Mairie de quartier La Bastide - 38 rue de Nuits à Bordeaux (du lundi au mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h, et le jeudi de 13h15 à 19h)

dans le respect des règles nationales, notamment sanitaires, applicables au moment de l'ouverture de l'enquête publique.

Monsieur Christian Marchais, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la Mairie de quartier de la Bastide, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet qui seraient formulées par les personnes intéressées :

- Mardi 17 janvier 2023 : de 9 h à 12 h

- Jeudi 2 février 2023 : de 14 h à 17 h

Le dossier d'enquête sera également intégralement consultable sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr. Les citoyens pourront y intervenir et laisser des observations directement en ligne pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

BORDEAUX METROPOLE - M. Marchais, commissaire enquêteur - Pôle territorial de Bordeaux (Service foncier) - Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex.

L22EJ10782

SIAEPA DE LA BREDE

PRESTATION D'ASSISTANCE CONSEIL DANS LE CADRE DU SUIVI DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE 2023 A 2026 POUR LES EXERCICES 2022 A 2025

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX OPERATION DE FIN DE CONTRATS DE DSP ET A L'ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX DU MODE DE GESTION DES SERVICES PUBLICS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

SIAEPA de La Brède 4 avenue de la gare 33650 Saint Médard d'Eyrans

Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée ouverte en application de l'article R.2123-1 1° du code de la commande publique.

Objet du marché :

- mission d'assistance-conseil dans le cadre du suivi de la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement de la collectivité pour les exercices 2022, 2023, 2024 et 2025 en 2023, 2024, 2025, et 2026 et mission d'assistance à la négociation avec le délégataire en cas d'avenant,

- mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage relative aux opérations de fin de contrats de DSP et à l'accompagnement au choix du mode de gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement

Type de marché :

Marché composé pour chaque service (eau potable et assainissement) d'une tranche ferme et de 5 tranches optionnelles.

Caractéristiques principales :

Prestation intellectuelle pour les missions d'assistance décrites en objet.

Période d'exécution du marché :

De la notification du marché au 31 décembre 2026 pour la tranche ferme.

Obtention du dossier de consultation :

dossier de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du Maître d'ouvrage disponible sur le site : <http://siaepa-brede.e-marchespublics.com>

Critères de sélection des offres :

les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

Date d'envoi du présent avis à la publication :

le lundi 16 janvier 2023

Date limite de réception des candidatures :

Le jeudi 16 février 2023 à 12h00

L23EJ01728



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

prescrivant une enquête publique préalable à la Déclaration d'intérêt général (DIG) pour la mise en place du plan pluriannuel de gestion des cours d'eau affluents de la Dordogne sur les communes de Pomerol - Saint Emilion - Libourne - Saint Sulpice de Faleyrens
Les permanences du Commissaire enquêteur se tiendront dans les communes de SAINT EMILION - SAINT SULPICE DE FALEYRENS

Une enquête publique est prescrite du lundi 06 février 2023 au mardi 07 mars 2023 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande de Déclaration d'intérêt général (DIG) sur la mise en place du plan pluriannuel de gestion des cours d'eau affluents de la Dordogne sur le département de la Gironde.

Le responsable du projet est le SYNDICAT DES EAUX ET RIVIERE DES COTEAUX DE DORDOGNE - Mairie 33350 BELVES DE CASTILLON. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au tél : 05 57 47 96 00.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable dans les Mairies de Saint Emilion et de Saint Sulpice de Faleyrens siège de l'enquête publique aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2022».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de Saint Sulpice de Faleyrens siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Philippe CALAND Officier supérieur retraité de la Gendarmerie Nationale, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations, selon le calendrier ci-après :

Permanences à la Mairie de Saint Sulpice de Faleyrens :

- lundi 06 février 2023 de 09h30 à 12h30

- mercredi 22 février 2023 de 14h00 à 17h00

- mardi 07 mars 2023 de 14h30 à 17h30

Permanences à la Mairie de Saint Emilion :

- lundi 06 février 2023 de 13h30 à 16h30

- vendredi 17 février 2023 de 09h00 à 12h00

- mardi 07 mars 2023 de 09h00 à 12h00

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public dans les Mairies de Saint Emilion et de Saint Sulpice de Faleyrens, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur cette demande.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L23EJ01268

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la venue d'une grande roue sur la Place Peyneau d'Arcachon, du 03 avril 2023 au 12 mai 2023 (exploitation du 08 avril 2023 au 8 mai 2023).

Renseignements et cahier des charges à solliciter par mail à l'adresse suivante clémence.loiselet@arcachon.com ou par téléphone au 05.56.22.01.12

Les offres doivent parvenir au plus tard le 10/02/2023.

L23EJ01731

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com



COMMUNE DE BEGLES

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le public est informé qu'en application des codes de l'urbanisme et de l'environnement, le Maire de Bègles soumet aux formalités de la participation du public par voie électronique prévue à l'article L123-19 du code de l'environnement la demande de permis de construire relatif au :

Projet immobilier composé de logements, d'un local artisanal et d'une maison d'assistantes maternelles, situé Route de Toulouse à Bègles (ilot CA1')

Ce projet prévoit la démolition des constructions existantes et la construction d'un ensemble immobilier composé de 6 bâtiments comprenant 187 logements (surface de plancher de 13344,80 m²), un local artisanal en rez-de-chaussée (surface de plancher de 91,82 m²) et une maison d'assistantes maternelles (surface de plancher de 89,10 m²).

Ce projet ayant donné lieu à une évaluation environnementale après examen au cas par cas, il fait l'objet de la procédure de participation du public par voie électronique. Le dossier mis à la disposition du public comprendra notamment la demande de permis de construire précitée, l'étude d'impact liée au projet, l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis. Au terme de la procédure de participation du public par voie électronique, les décisions pouvant être adoptées sont la délivrance (avec éventuellement des réserves ou des prescriptions) ou le refus du permis de construire. L'autorité compétente pour statuer est M. le Maire de Bègles.

La participation du public se déroulera par voie électronique, à partir de la page internet <https://www.mairie-begles.fr/consultation-publique-pour-la-realisation-dun-projet-immobilier-route-de-toulouse-a-begles/> dédiée à cet effet pendant une période de 31 jours consécutifs du

06 FEVRIER 2023 au 06 MARS 2023 INCLUS

Pendant cette durée, le public pourra consulter le dossier du projet et consigner ses observations à partir de la page internet <https://www.mairie-begles.fr/consultation-publique-pour-la-realisation-dun-projet-immobilier-route-de-toulouse-a-begles/> dédiée à cet effet. A noter qu'un exemplaire papier du dossier pourra également être consulté sur rendez-vous à l'accueil du Service Urbanisme de la mairie de Bègles (Service urbanisme, Hôtel de Ville 77, rue Calixte Camelle, 33130 Bègles). Toutes les demandes devront être adressées, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date prévue pour la fin de la procédure de participation par voie électronique, aux coordonnées suivantes : droitdessolssud@bordeaux-metropole.fr.

Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de

DOMOFRANCE, 110 Avenue de la Jallère, 33 000 Bordeaux.

Monsieur Ficarelli - 05 56 07 94 53 - raphael.ficarelli@domofrance.fr

ARAUCARIA, 20 - 24 Avenue de Canteranne 33600 Pessac

Monsieur Garcia - 05 56 07 47 25 - frederic.garcia@pichet.com

Des informations sur la procédure de participation par voie électronique peuvent être obtenues auprès du Service Droit des Sols du Pôle Territorial Sud (droitdessolssud@bordeaux-metropole.fr).

A l'issue de la participation, un rapport de synthèse de l'ensemble des observations et propositions ainsi que celles dont il aura été tenu compte seront tenus à la disposition du public sur la page internet <https://www.mairie-begles.fr/consultation-publique-pour-la-realisation-dun-projet-immobilier-route-de-toulouse-a-begles/> pendant une durée de 3 mois.

L23EJ01757

COMMUNE DE LA BREDE (33650)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE
Pour FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPERIE
Commune de La Brède

PROCEDURE ADAPTEE

Objet de la consultation : accord cadre mono attributaire pour les fournitures de bureau et de papeterie. Marché de un an reconductible 3 fois

Maîtrise d'ouvrage : Commune de LA BREDE

Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Mode de passation : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 20 février 2023 à 19 heures

Critères d'attribution : prix (60 pts), valeur technique (30pts), délais (10pts)

Modalités d'obtention des dossiers et adresse d'envoi :

Mairie de LA BREDE 1 place Saint Jean d'Etampes BP 30047 33652 LA BREDE Cedex

Téléphone : 05.57.97.18.56 Télécopieur : 05.57.97.18.50

contact@labrede-montesquieu.com emarchespublics.com

Date d'envoi à la publication : 16 janvier 2023

L23EJ01794

FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : **SMBVAM**

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25330176600023

Code Postal : 33460

Ville : Macau

Groupement de commandes : Non

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/912193>

Identifiant interne de la consultation : M202301

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Contact : Colmont Chrystelle

email : sibv-artigue-maqueline@wanadoo.fr

Tél : +33 557880092

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Voir le Règlement de consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

Voir le Règlement de consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

Voir le Règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 21 Février 2023 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui

Identification du marché

Intitulé du marché : **Restauration de la continuité écologique au droit du Moulin de Poulet - LUDON MEDOC**

CPV - Objet principal : 45240000.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Hydraulique fluviale, continuité écologique

Lieu principal d'exécution du marché : Moulin du Poulet Ludon Médoc

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Ouvrage hydraulique, Travaux dans l'eau.

Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

L23EJ01680

COMMUNE DE LA BREDE (33650) AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE
Pour FOURNITURES PRODUITS ENTRETIEN et HYGIENE
Commune de La Brède

PROCEDURE ADAPTEE

Objet de la consultation : accord cadre mono attributaire pour la fourniture de produits d'entretien et d'hygiène. Marché de un an reconductible 3 fois

Maîtrise d'ouvrage : Commune de LA BREDE

Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Mode de passation : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 15 mars 2023 à 19 heures

Critères d'attribution: prix (60 pts), qualité des produits (40 pts),

Modalités d'obtention des dossiers et adresse d'envoi : Mairie de LA BREDE 1 place Saint Jean d'Etampes BP 30047 33652 LA BREDE Cedex

Téléphone : 05.57.97.18.56

Télécopieur : 05.57.97.18.50

contact@labrede-montesquieu.com emarchespublics.com

Date d'envoi à la publication : 16 janvier 2023

L23EJ01927

FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : **SIAEPA des Vallées de l'Isle et de la Dronne**

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25330244200095

Code Postal : 33230

Ville : Saint Médard de Guzières

Groupement de commandes : Non

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur :

<https://www.e-marchespublics.com/appele-offre/911517>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Contact : Bernard Céline

email : direction@siaepavi.fr

Tél : +33 557696279

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Cf. règlement de la consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Cf. règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Cf. règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 01 Février 2023 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Cf. règlement de la consultation

Identification du marché

Intitulé du marché : **TRAVAUX DE RENOUELEMENT DU RESEAU D'AEP LE LONG DE LA RUE DES SABLONS SUR LA COMMUNE LES PEINTURES**

CPV - Objet principal : 45232150.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : - Tranche ferme / tronçons 1 et 2 : - Fourniture et pose canalisation FONTE C25 DN 140 sur un linéaire total égal à 978 mètres. - Reprise de 47 branchements - Tranche optionnelle / tronçon 3 : - Reprise de 13 branchements

Lieu principal d'exécution du marché : LES PEINTURES

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Canalisations.

Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

L23EJ01193

vets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Siège social : 135 Rue David Johnston, 33000 BORDEAUX

Capital : 1 400 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. LESCARRRET Jean-Marc, demeurant 135 rue David Johnston, 33000 BORDEAUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

L22EJ13069



Société d'Avocats
52 av du Riant Portail du Midi
19100 BRIVE
05 55 17 19 00

Par ASSP électronique du 05/01/23, il a été constitué pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX, une SAS dénommée **E-MACHINES** au capital de 5 000 euros sise 13 B avenue du Général de Gaulle - 33950 LEGE-CAP-FERRET, ayant pour

objet social la création, la production, la transformation, le développement et la commercialisation de véhicules électriques ou hydrogènes à partir de véhicules thermiques existants, essence et diesel, communément appelé le rétrofit ; la vente, en direct ou en indirect, aux consommateurs desdits véhicules selon différents modèles économiques à savoir la location courte, moyenne et longue durée, le crédit-bail, l'abonnement, ou encore la vente au comptant ; l'entretien et la réparation de véhicules électriques, hybrides et hybrides rechargeables de toute marque ; le négoce de véhicules neufs et d'occasion, la vente d'accessoires automobiles ou liés à l'automobile, la vente de pièces détachées neuves ou d'occasion, la vente d'huile ; la location de véhicules automobiles sans chauffeur ; l'implantation d'ateliers mécaniques, électriques et électroniques permettant de réaliser la transformation des véhicules thermiques en véhicules électriques ; la prise, l'acquisition, l'exploitation sous toutes formes ou la cession de tous procédés et brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités, et plus généralement l'exploitation de tous droits se rapportant à ce qui précède.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Olivier VERGNE, demeurant 65 Allée des Landes de Simon, 33950 LEGE CAP FERRET.

Directeur Général : Catherine HEITZ, demeurant 16 avenue Jules Ferry, 33950 LEGE CAP FERRET.

POUR AVIS, le Président

L23EJ00655

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

EMAIL

TEL

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

CONSTITUTIONS



LABORATOIRE MYLAB
Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 5 bis impasse de Fouet
33670 SADIRAC
RCS BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la Société LABORATOIRE MYLAB, SAS unipersonnelle au capital de 1 000 €, sis à SADIRAC (33670) 5 bis Impasse de Fouet, ayant pour objet la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire. Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Président : Mr Thibault SALIN, né le 03/11/1987 à Bordeaux et demeurant à

SADIRAC (33670) 5 bis Impasse de Fouet. Clause d'agrément: Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires

L22EJ08904

Aux termes d'un ASSP en date du 29/12/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HOLDING LESCARRRET

Objet social :

La propriété, la détention, la gestion de valeurs mobilières, la prise de participation dans toutes les sociétés de quelque nature que ce soit, dans le respect de la législation en vigueur

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, bre-

Aux termes d'un ASSP en date du 10/01/2023, il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : S.A.S.U. LA BOUQUINE DU COUVENT

Objet social : Commerce de boissons et autres produits, services événements, touristiques et services annexes.

Siège social : 10 RUE GUADET, 33330 SAINT EMILION

Capital minimum : 1 000 €

Capital initial : 1 000 €

Durée : 30 ans à compter de son immatriculation au RCS LIBOURNE

Président : SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES VIGNOBLES JOINAUD-BORDE, Société civile au capital de 42816 euros, ayant son siège social 10 RUE GUADET, 33330 SAINT EMILION, RCS LIBOURNE n°312520703

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité.

L23EJ01722

Réalisation de tous travaux d'entretien par l'intermédiaire ou non de professionnels.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Patrick VIAU, demeurant 8 rue Lebon, 33160 ST MEDARD EN JALLES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ01745



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@grouppcf.com

PATOUNE & COMPAGNIE
Société à responsabilité limitée à associée
unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 AVENUE RAUZE SYBIL
33360 CENAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16/01/2023 à CENAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associée unique
Dénomination sociale : PATOUNE & COMPAGNIE

Siège social : 7 AVENUE RAUZE SYBIL, 33360 CENAC

Objet social : La réalisation de toilettage animalier, le soin, la beauté, le bien être et esthétique pour animaux, la vente accessoire de vêtements, de produits en rapport au toilettage d'animaux et d'articles pour les canins et félins, la formation et le perfectionnement en toilettage canins,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Estelle MARTIN, demeurant 7 Avenue Rauze Sybil 33360 CENAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ01819



Experts-comptables accompagnateurs
des créateurs et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr

EM FINANCE

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 1, Allée Jasmin
33140 VILLENAVE D'ORNON

Par un acte sous signature électronique du 11/01/2023 à VILLENAVE D'ORNON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS unipersonnelle Dénomination : EM FINANCE Sièges : 1, Allée Jasmin (33140) VILLENAVE D'ORNON Durée : 99 ans Capital : 1 000 €

Objet : la prise de participation dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères sous quelque forme que ce soit par souscription, acquisition ou vente de toutes valeurs mobilières, titres négociables ou non négociables, la gestion de toute participation ou intérêt indirect qu'elle puisse posséder dans toute société ou entreprise, la présidence dans toutes sociétés et l'exercice de mandats sociaux de toutes natures, l'animation de toute filiale en participant activement à la conduite de la politique du groupe formé par la Société et les filiales animées, la fourniture de toutes prestations de services de toutes natures à ses filiales sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Mme Eve MATHE demeurant 1, Allée Jasmin (33140) VILLENAVE D'ORNON La Société sera immatriculée au RCS BORDEAUX.

L23EJ01829



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 05 JANVIER 2023 à GRADIGNAN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :- Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle- Dénomination : AMNOS Formation et Consulting- Sièges : Pôle de santé 4 allées des Pins 33170 GRADIGNAN- Durée : quatre-vingt dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés- Capital : 4000 euros- Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : Centre de formation et de consulting visant à enseigner des techniques de communication au sein des métiers de l'accompagnement et à auditer au sein des entreprises. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Actionnaire unique et président : Madame Erika BORDE, demeurant 125 E avenue de Cestas 33850 LEOGNAN. La Société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

L23EJ01832



Christophe ROUSSELI
Expertise Audit Advisory
Société d'expertise comptable et
de commissariat aux comptes
www.expertiseauditadvisory.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 janvier 2023, il a été constitué, sous la dénomination sociale **NFG HOLDING**, une société par action simplifiée ayant pour objet la prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations dans toutes sociétés françaises et étrangères, l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ainsi que l'assistance et le conseil en matière juridique, économique, financière, commerciale et technique ainsi que des prestations de management d'entreprise dans toutes sociétés françaises et étrangères et notamment celles dans lesquelles elle détient des participations,

Le siège social est fixé à SAINT LOUBES (33 450), 3, Bis Chemin du Goubert.

La durée de la société est fixée à 99 ans.

Le capital social, formé par l'apport des associés est de 1.000 €.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Mr Frédéric GUEDJ, demeurant SAINT LOUBES (33 450), 3, Bis Chemin du Goubert a été nommé en qualité de Président par décision statutaire.

Mme Bernadette GUEDJ, demeurant SAINT LOUBES (33 450), 3, Bis Chemin du Goubert a été nommée en qualité de Directeur général par décision statutaire.

La société sera immatriculée au registre du commerce du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le représentant

L23EJ01841



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 16 JANVIER 2023 à BEYCHAC ET CAILLAU, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :- Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle- Dénomination : HIGH T- Sièges : Lot 3 Bis Parc d'activité Pasquina, Lieu-dit Taleyran 33750 BEYCHAC ET CAILLAU- Durée : quatre-vingt dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés- Capital : 1000 euros- Objet : Conseil pour les affaires et la gestion. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Actionnaire unique et président : Monsieur Théo PISELLI demeurant 16 Place Ferdinand Buisson 42100 SAINT-ETIENNE. La Société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

L23EJ01944

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/01/2023 il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **SCCV L'ESQUIREY**

Forme : SCCV

Capital social : 1 000 €

Siège social : 25 rue Sainte Philomène, 33300 BORDEAUX

Objet social : Acquisition d'un terrain, aménagement et construction sur ce terrain, d'un immeuble en appartements et locaux. La division de cet immeuble en appartements et locaux sous le régime de la copropriété. La vente du dit immeuble en totalité ou par appartements et locaux soit après achèvement ou en état de futur achèvement et toutes opérations immobilières et financières.

Gérance : SIGNATURE PROMOTION, dont le siège social est situé à BORDEAUX (33300) 25 Rue Sainte Philomène, SAS au capital de 40 000 €, représentée par Mr Bruno Duplantier, agissant en qualité de Président, inscrite au RCS de Bordeaux sous le numéro 820 198 505.

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

L23EJ01995



Société d'Expertise Comptable
Bordeaux

IMMO SERVICES 33
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Rue Lebon, 33160 ST MEDARD EN JALLES

CONSTITUTION

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : IMMO SERVICES 33
Siège : 8 rue Lebon, 33160 ST MEDARD EN JALLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Assistance et conseil dans la gestion locative et dans l'organisation ;

24H/24H
PUBLICATION DE
VOTRE ANNONCE
LÉGALE EN
LIGNE VIA NOTRE
PLATEFORME
INTERNET



SCI LAC DE BAURECH

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
1 890 Chemin de Port Leyron
33880 BAURECH
904 271 939 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30 janvier 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de location meublée et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ01737

CENTRE DE FORMATION VEYNAT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 62 avenue de Branne -
33370 TRESSÈS
821 890 704 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire du 13 janvier 2023, Monsieur Nicolas COMBIER, demeurant 16 rue des Cygnes - 33450 IZON, a été nommé Président en remplacement de Monsieur Pierre-Olivier VEYNAT, à compter du 13 janvier 2023.

Il en sera fait mention au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ01738

SCM LABAT COIC
Société Civile de Moyens
au capital de 200 euros
Siège social : 87 Avenue de la Côte
d'Argent
33380 BIGANOS
RCS : 449 709 674

Suivant décision collective des associés en date du 02 janvier 2023, il résulte que :

- Madame RENAUD Aude demeurant 35 Les Villas du Golf Chemin du loup 33470 GUJAN MESTRAS, a été nommée co-gérante à compter de ce jour

- La dénomination sociale a été modifiée et devient : SCM LABAT-COIC- RENAUD à compter de ce jour. En conséquence l'article 3 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

L23EJ01742



MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes d'une délibération en date du 29 DECEMBRE 2022, l'assemblée générale extraordinaire de la Société à responsabilité limitée PRADO INVESTISSEMENTS, au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé 9 Allée Ausone 33650 LA BREDE, immatriculée 889 922 670 RCS BORDEAUX, a constaté la démission de Monsieur José MERCES de son poste de gérant à compter du 31

DECEMBRE 2022 et nommé en remplacement et ce, sans limitation de durée, Madame Alexandrine MERCES demeurant 9 Allée Ausone 33650 LA BREDE.

L23EJ01746

EURL PALLARUELO
Société à responsabilité limitée
au capital de 46 500 euros
Siège social : 62 Chemin Labatut
33370 SALLEBOEUF
440 043 560 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 10 janvier 2023, l'associé unique a nommé :

Monsieur Teddy PALLARUELO, demeurant 20 rue des Berges du Moulin 33370 YVRAC, pour une durée indéterminée, en qualité de gérant associé, Monsieur Alain PALLARUELO cessant d'exercer les fonctions de gérant.

L'article 10 statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Alain PALLARUELO a été supprimée.

Pour avis

La Gérance

L23EJ01750



TCEP INGENIERIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 35 825,52 Euros
Siège Social : 102 rue de Paris - 77200
TORCY
RCS MEAUX 414 474 965

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2022, l'Assemblée Générale a décidé :

- de refondre les actuels statuts de la Société afin de les adapter aux dispositions légales et réglementaires

- de modifier les articles 6 et 8 des statuts relatifs aux apports et à la répartition des parts sociales suite à la cession de parts intervenue le même jour,

- d'étendre l'objet social à l'activité de formation et de modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet comme suit :

ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet :

- L'ingénierie, le contrôle, la promotion, la formation, les études de marché, prestations de services et réalisations dans les domaines :

* des installations thermiques, sanitaires, aérauliques, frigorifiques, fluides divers et tout autre corps d'état technique des bâtiments, logements tertiaires et industriels neufs ou existants,

* de la protection de l'environnement.

Le reste de l'article demeure inchangé.

- de transférer le siège social de TORCY (77200), 102 rue de Paris à LE BARP (33114), Parc Scientifique et Technologique Laseris 1 - Bâtiment HEGOA, Avenue du Médoc et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- de supprimer purement et simplement les articles des statuts relatifs à l'immatriculation devenus sans objet.

Pour avis,

La Gérance

L23EJ01763

ÉNÉAL

Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré
Au capital de 234 213 488 euros
Siège social : 12, rue Chantecrit
CS 62035 - 33071 BORDEAUX cedex
461 201 337 R.C.S. Bordeaux

NON RENOUELEMENT D'UN MANDAT D'ADMINISTRATEUR

Les actionnaires d'Énéal, réunis en Assemblée Générale Mixte le 21 juin 2022, ont décidé de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de la Communauté d'agglomération Le Grand Périgeux.

Le Conseil d'Administration.

L23EJ01768



OPTINERIS GIRONDE

SARL
transformée en SAS
Au capital de 200 000 €
Siège social :
157 Cours Balquerie-Stuttgart
33300 BORDEAUX
519 096 820 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 15 Novembre 2022, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

M. Jean-Louis BIGNAUD, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :

M. Jean-Louis BIGNAUD demeurant 10 Rue Pierre Courteys 87000 LIMOGES

Pour avis

Le Président

L23EJ01771



MON LOCAL
SARL au capital de 4 000 euros
539.866.806 RCS BORDEAUX

Par décision en date du 10 janvier 2023, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de traiteur, restauration à emporter, épicerie fine et primeur, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social du 1 avenue de la Résistance N°2, 33 310 Lormont au 212 avenue de l'Argonne 33700 Mérignac à compter du 10 janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ01775



MODIFICATION DE LA GERANCE

L'associé unique de la société SARL MERCES CONSTRUCTION, Société à responsabilité limitée au capital de 15 244,90 euros, dont le siège social est situé 9 Allée Ausone 33650 LA BREDE, immatriculée 400 828 844 RCS BORDEAUX, a, en date du 29 DECEMBRE 2022, constaté la démission de Monsieur José MERCES de son poste de gérant à compter du 31 DECEMBRE 2022 et nommé en remplacement et ce, sans limitation de durée, Madame Alexandrine MERCES demeurant 9 Allée Ausone 33650 LA BREDE.

L23EJ01785



IRIS FINANCE

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 20 cours de la République
- 33390 BLAYE
N° SIREN : 519 928 287

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LIBOURNE en date du 22/11/2021, la SELARL FHB, société d'Administrateurs Judiciaires, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTALIX, a été désignée en qualité d'Administrateur Pro-visoire de la société IRIS FINANCE.

Pour avis,

L23EJ01839

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

SCEA ESCARPE
Société Civile au capital de 21 000 Euros
Siège social : Pey Pinçon
33570 PUISSEGUIN
RCS LIBOURNE 529 729 493

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2022, Monsieur Jean-Marie ESCARPE a démissionné de ses fonctions de gérant et ce, à compter du 31 décembre 2022 à minuit.
La collectivité des associés a également décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 31 décembre 2022.

Monsieur Jean-Marie ESCARPE demeurant à Pey Pinçon 33570 PUISSEGUIN est nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé à Pey Pinçon 33570 PUISSEGUIN.

Pour inscription modificative auprès du RCS LIBOURNE.
Pour avis,

L22EJ10850

Sophie Jamet EURL, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros, 48 rue Ferdinand Buisson - 33130 BEGLÈS, 890 239 247 RCS BORDEAUX. Par décision du 21 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 décembre 2022 et sa mise en liquidation. A été nommée liquidatrice, Sophie JAMET, demeurant 33 rue des Menuts 33000 BORDEAUX. Les fonctions de Gérante de Madame Sophie JAMET ont pris fin à compter du 21 décembre 2022. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège social de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 48 rue Ferdinand Buisson - 33130 BEGLÈS. Mention au RCS de BORDEAUX

L22EJ12688



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

SCEA VIGNOBLES FARGES
Société civile au capital de 27 000 Euros
Siège social : 2, Lavenceau
33390 BERSON
RCS LIBOURNE 794 782 490

DISSOLUTION

Par assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2022, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 31 décembre 2022.

Madame Catherine FARGES demeurant au 2, Lavenceau 33390 BERSON et Monsieur Stéphane FARGES demeurant au 2, Lavenceau 33390 BERSON ont été nommés liquidateurs, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé à 2, Lavenceau 33390 BERSON.

Pour avis,
Le liquidateur

L22EJ12890



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

SCEA DAUDAL
Société civile au capital de 56 250 Euros
Siège social : Les Arqueys
33580 SAINTE GEMME
RCS BORDEAUX 422 987 610

DISSOLUTION

Par assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2022, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 31 décembre 2022.

Madame Annick DAOUDAL demeurant au 6, Les Arqueys 33580 SAINTE GEMME a été nommée liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé à Les Arqueys 33580 SAINTE GEMME.

Pour avis,

L22EJ12911

Frédérique Poggi Conseil, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros, 16 rue Camille Pelletan - 33260 LA TESTE-DE-BUCH, 904 035 060 RCS BORDEAUX. Par décision du 31 décembre 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation. A été nommée liquidatrice, Frédérique POGGI, demeurant 16 rue Camille Pelletan - 33260 LA TESTE-DE-BUCH. Les fonctions de Présidente de Madame Frédérique POGGI ont pris fin à compter du 31 décembre 2022. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège social de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 16 rue Camille Pelletan - 33260 LA TESTE-DE-BUCH. Mention au RCS de BORDEAUX

L22EJ12970

AGMD RECRUTEMENT, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 200 euros, 17 rue des Gants - 33000 BORDEAUX, 885 185 231 RCS BORDEAUX. Par décision du 31 décembre 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation. A été nommée liquidatrice, Madame Manon DESVEAUX, demeurant 17 rue des Gants 33000 BORDEAUX. Les fonctions de Gérante de Madame Manon DESVEAUX ont pris fin à compter du 31 décembre 2022. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège social de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 17 rue des Gants - 33000 BORDEAUX. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ13421

LGF

SCI au capital de 100 €
Siège social : 2 rue du cabernet
33560 CARBON BLANC
RCS de BORDEAUX n°827 802 067

L'assemblée générale extraordinaire du 09/01/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/01/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme SABARY Laurie, demeurant 2 rue du cabernet, 33560 CARBON BLANC et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
Laurie SABARY

L23EJ00740

LA CLAYMORE GRANDS VINS SARL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 12 000 euros
Siège : La Claymore
« Maison Neuve » 33570 LUSSAC
Siège de liquidation : La Claymore
« Maison Neuve » 33570 LUSSAC
753107499 RCS LIBOURNE

AVIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Maria-Dolores LINARD, demeurant 50 rue de l'Anse de Stole 56270 PLOEMEUR, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

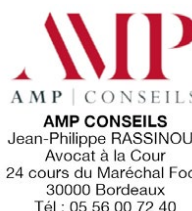
Le siège de la liquidation est fixé La Claymore « Maison Neuve » 33570 LUS-SAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ01321



O BEAUTY & SPA
SARL au capital de 20,000 €
960 avenue de l'Europe - 33260 La Teste de Buch
520.611.021 R.C.S. Bordeaux

L'AGE réunie le 31/12/2022, a décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce même jour, constatant que la société n'avait, à compter de ce jour, plus d'activité.

Mme Véronique VERDUGER, épouse DEMONCHY, demeurant 16 av. des Goélands - 33120 Arcachon, ancienne Gérante, a été nommée en qualité de Liquidateur et les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 960 av. de l'Europe - 33260 La Teste de Buch. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

L23EJ01405

AD2

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 Chemin de Gassiot
33480 AVENSAN
Siège de liquidation : 16 Chemin de Gassiot
33480 AVENSAN
904 241 338 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 janvier 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à comp-

ter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Anne DELENOTTE, née BELLEC, demeurant 16 Chemin de Gassiot - 33480 AVENSAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 Chemin de Gassiot - 33480 AVENSAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ01449

S.3.T

SARL au capital de 7 700 €
Siège social : 207 RUE DU PROFESSEUR
BERGONIE 33130 BEGLÈS
RCS BORDEAUX 442 686 036

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur TAUGAIN THIERRY, demeurant 1 ALLEE CAMILLE CLAUDEL, 33650 SAINT MEDARD D EYRANS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX.

TAUGAIN THIERRY

L23EJ01470



LCP

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 240 Boulevard Côte d'Argent, les Jardins de Moulleau,
33120 ARCACHON
RCS de BORDEAUX n°490 338 472

L'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. PEREZ Jean-Manuel, demeurant 17 Allée Paul Corthier, 33470 GUJAN MESTRAS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ01503

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BERTRANOT

SCI au capital de 762 245 €
Siège social : lieudit Le Bourg
33210 ROAILLAN
RCS de BORDEAUX n°332 172 410

L'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme MIREILLE SAPHORE, demeurant Le Bourg, 33210 ROAILLAN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
L23EJ01611

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU MOURA

Société civile immobilière
au capital fixe de 1524,99 €,
Rue Gabriel faure
33160 SAINT MEDARD EN JALLES,
322 720 707 RCS BORDEAUX

L'assemblée générale extraordinaire a décidé et constaté, le 13 janvier 2023, la dissolution de la société par suite de l'expiration de sa durée d'existence depuis le 23 octobre 2011 et désigné en qualité de liquidateur, Monsieur Patrick ROLLAND, demeurant 110 Allée de Ségur 33460 ARSAC et fixé le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance à SAINT MEDARD EN JALLES 5 Place de l'Hôtel de Ville BP 9, au sein de la Société d'exercice libérale à responsabilité limitée, Henri MELLAC, Didier DELAFRAYE, Bertrand PULON, Marie AVINEN BABIN, Bertrand NAUTIACQ, Marine MELLAC DUPIN et Edouard AMOUROUX, notaire associés. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX

L23EJ02012

CL AUTO SERVICES

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 158 avenue d'Eysines
33320 EYSINES
830 308 292 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Patrick CRAMOISAN, demeurant au 11 Allée MONGE à BORDEAUX (33200) pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 11 Allée MONGE à BORDEAUX (33200). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
L23EJ02168

CL AUTOMOBILE

EURL au capital de 7 500 €
65 avenue du Médoc
33320 EYSINES
RCS BORDEAUX : 442 750 204

Par décision de l'Associé Unique en date du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Patrick CRAMOISAN, demeurant au 11 Allée MONGE à BORDEAUX (33200) pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 11 Allée MONGE à BORDEAUX (33200). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
L23EJ02169

LE CARRELEUR D'A COTE

Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue Alexis Cholet Rés.
l'Etang de Cholet Appt 258
33290 BLANQUEFORT (Gironde)
821 191 459 RCS BORDEAUX

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur, Monsieur Jean Jacques VALLEAU, demeurant à BLANQUEFORT (Gironde), 3 rue Alexis Cholet Rés. l'Etang de Cholet Appt 258, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BLANQUEFORT (Gironde), 3 rue Alexis Cholet Rés. l'Etang de Cholet Appt 258. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le liquidateur.

L23EJ02208

SAS THIRIONT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 euros
6 B rue du 19 Mars 1962
33760 TARGON
RCS BORDEAUX 897 992 368

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2022, et sa liquidation amiable, sous le régime conventionnel.

Monsieur Clément THIRIONT, demeurant 6 B rue du 19 Mars 1962 - 33760 TARGON a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social où la correspondance devra être adressée, ainsi que tout acte et document concernant la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis,
L23EJ02211

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

RUE DE LA MER
SCI au capital de 1 000 €
Siège social 6, rue Joseph LE TRE-
QUESSER
33950 LE GE CAP FERRET
792 159 659 RCS Bordeaux

Suivant assemblée générale extraordinaire du 12/12/2022 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur Société la société QUINZE@HOLDING dont le siège social est 6, rue Joseph LE TRE-QUESSER 33950 LE GE CAP FERRET RCS : 538 074 071 Bordeaux représentée par M. VINCENT Xavier demeurant 6, rue Joseph LE TREQUESSER 33950 LE GE CAP FERRET. Le siège de la liquidation est fixé au 6, rue Joseph LE TREQUESSER 33950 LE GE CAP FERRET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.
23EJ00019

CLÔTURES

NEWPRICER, Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 30 000 euros, 2 Allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC, 854 098 605 RCS BORDEAUX. Par décision du 30 septembre 2022, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de la liquidation au 30 septembre 2022, donné quits au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 septembre 2022. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ12915

SCI DES PALMIERS

SCI au capital de 9 909,19 €
Siège social : Lieudit «Plaisance»
33210 TOULLENNE
RCS de BORDEAUX n°402 155 014

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. SAPHORE Pierre de son mandat, lui a donné quits de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ01073

SCI IRISIMO

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 1.000 €
SIEGE DE LIQUIDATION :
10, ALLEE DES LILAS
DOMAINE DE LA LISIERE DU GOLF
33320 EYSINES
452 212 855 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 26 décembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nicole MAUMELAT veuve GUIGUI, demeurant Domaine de la Brune 24230 MONCARET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quits de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
L23EJ01488

GOOD IMPACT NETWORK

SARL au capital de 1 450,10 euros
84 cours Balguerrie Stuttenberg,
33000 Bordeaux
840 471 155 RCS Bordeaux

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, le 21/09/2020, les comptes de liquidation, donné quits au liquidateur M. Floury Allan demeurant 98 rue general baut, 44000 Nantes pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 11/01/2023.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux
23EJ00011

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE
BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

GRAINETERIE DE LOUENS
Société à Responsabilité Limitée en
liquidation

Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 286 rue François Mauriac -
Lieudit Louens
33290 LE PIAN MEDOC
Siège de liquidation : 11 Chemin du Moulin
de Plassan
33320 EYSINES
382.289.148 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision du 26/12/22, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Didier CAPELLE, demeurant 11 Chemin du Moulin de Plassan, 33320 EYSINES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 11 Chemin du Moulin de Plassan, 33320 EYSINES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ01730

SCI DU PIVERT - société civile immobilière au capital de 1 500 euros. Siège social : La Brande 4Les Tronquats à STE HELENE (Gironde).501 720 353 RCS Bordeaux Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 décembre 2022. A été nommé comme liquidateur Monsieur JEAN EM-MANUEL CAPET, demeurant à STE HELENE (Gironde) La Brande 4 Les Tronquats. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à STE HELENE (Gironde) La Brande 4 Les Tronquats. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux. Pour avis, le liquidateur

L23EJ01776

(Jugement du 11 janvier 2023)

SAS BAKERY ART GALLERY (BAG), 24 Rue du Mirail, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 853 060 010. Production et vente au détail de produits de boulangerie, pâtisserie, Snacking et vente de boissons chaudes et froides, sur place ou à emporter; épicerie fine; vente d'ouvrages spécialisés dans le domaine culinaire. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302533862654

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 10 janvier 2023)

SAS CHAUROS, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 790 965 545. Boulangerie, pâtisserie, traiteur, glacier, chocolatier, salon de thé, restauration rapide, vente de produits alimentaires, artisanaux et de boissons non alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302533792203

SAS PATISSERIE OPERA ARCACHON, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 811 658 129. 1) activité achetée : boulangerie, pâtisserie, point chaud, Snacking. 2) activité Créée : chocolatier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302533792206

SARL OPERA SAINT MEDARD, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 882 091 101. Fabrication et distribution de produits de boulangerie, pâtisserie, confiserie et tous autres autres produits accessoires ou utiles à cette distribution. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302533792226

SAS OPERA AIGUILLON, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 833 822 174. Exploitation et gestion d'un commerce de boulangerie, pâtisserie sur place et à emporter, chocolaterie, Snacking, petite restauration, débit de boissons du groupe 2 et 3 sur place et/ou à emporter, traiteur, épicerie fine et primeur, librairie, presse, commerce de bouche à emporter, pâtisserie à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302533792216

(Jugement du 11 janvier 2023)

SAS A.LILLET & FILS, 1 Rue Labottière, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 827 623 000. Courtage de vins et spiritueux, organisation et gestion d'un label qualitatif pour les vins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302533862624

SAS SKINLABS FRANCE, 21 Avenue de Canteranne, Parc d'Activités Canteranne Bâti, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 882 736 127. En France et à l'étranger, toutes activités de conception, fabrication, commercialisation et formation de matériel électronique notamment d'appareils médicaux, de mesure de soin pour les secteurs cosmétiques, esthétique, capillaire et le conseil, le Consulting, management, en matière de gestion commerciale, gestion industrielle, gestion de production, gestion financière, gestion immobilière, ingénierie commerciale, financière et industrielle, informatique, ressources humaines et organisation administrative. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302533862668

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 11 janvier 2023)

SAS AFFRETEMENT ET TRANSPORT DU LANGUEDOC (A.T.L.), 460 Avenue Saint-Charles, Zone d'Activité Saint-Charles, 66000 Perpignan, RCS PERPIGNAN 505 317 750. Non communiquée. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX prononce en date du 11/01/2023, la liquidation judiciaire sous le numéro 2023J00046, date de cessation des paiements le 21/12/2022, désigne liquidateur la SELARL FIRMA, 54 Cours Georges Clemenceau, 33000 BORDEAUX, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13302533971063

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

SARL INSTITUT NATIONAL DE COACHING, 34 Avenue des Champs Elysees, 75008 Paris 8^e Arrondissement, RCS PARIS 453 154 296. Conseil et formation ou développement humain et entrepreneurs, négoce de tous produits se rapportant à cette activité. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé, en date du 10/01/2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro P202300054, date de cessation des paiements le 16/12/2022, et a désigné M. Henri de Courtivron : Juge Commissaire, liquidateur SELAFA MJA en la personne de Me Julia Ruth 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13302533870199

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CARCASSONNE

SA SERCLIM - SOCIETE D'ETUDES ET DE REALSATIONS CLIMATIQUES, 431 Route de Narbonne, 11000 Carcassonne, RCS CARCASSONNE 380 481 531. Installation et entretien de chauffage, de climatisation, d'électricité et de plomberie - entreprise générale du bâtiment. conception et dépôt de tous brevets, licences, dessins et modèles et toutes marques, et plus généralement tous Procèdes et techniques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet social. Par jugement en date du 11 Janvier 2023, le tribunal de commerce de Carcassonne a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl Ascagne Aj SO - Me Aurélien Morel 46, rue des Trois Conils - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : de surveiller le débiteur dans sa gestion, mandataire judiciaire Selarl Pierre Henri Frontil Représentée Par Me Pierre-Henri Frontil 2, place Victor Basch - 11000 Carcassonne.

13302533871385

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERIGUEUX

TEAM CONCEPT & CO SAS RCS BORDEAUX 885 364 000 7 allée de Chartres 33000 BORDEAUX Jugement du tribunal de commerce de Périgueux prononçant en date du 29 Novembre 2022 l'extension de la procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de la société Team Concept & Co SAS à la société TEAM CONCEPT AGENCY SAS, à M. MOULIE Pierre-Alain, à MME MORTIER Aurélie née SCANNELLA, à M. CHANTENAY Grégory et à la société LA MUSSIDANAISE SCI. Les déclarations de créances (sommes réclamées + pièces justificatives) sont à déposer dans les deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC auprès du liquidateur : Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER - 11, avenue Georges Pompidou - 24000 Périgueux

L23EJ01555

CJD CONSEILS SARL RCS PERIGUEUX 508 599 537 LD LES BORDES 24330 BASSILAC Jugement du Tribunal de Commerce de PÉRIGUEUX en date du 11/01/2023 : Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123-129 1° du code de commerce.

L23EJ01620

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 13 Janvier 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Madame Sylvie PRETOT Profession : orthophoniste 137 A cours du Général de

L23EJ01661

Gaulle 33170 GRADIGNAN Entrepreneur individuel SIRET : 352 882 724 00045

Fixe provisoirement au 10.septembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L23EJ01661

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL FIRMA (anciennement SELARL LAURENT MAYON)
MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

A VENDRE UN FONDS DE COMMERCE

De : Logistique événementielle - Activité de soutien au spectacle vivant assurant des prestations de services techniques

A : SAINT-MAIXANT

8 Route de Malagar

Local de 830 m² - Loyer mensuel : 1.500 € HT

CA exercice 2021 : 794.993 €

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : mylenepiet@firma-aquitaine.com

Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au **vendredi 03/02/2023 à 12h**

Descriptif sur le site : <https://www.mj-so.com>

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL FIRMA (anciennement SELARL LAURENT MAYON)
MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

A VENDRE FONDS DE COMMERCE

De : EPICERIE FINE ITALIENNE

A : **ARCACHON**

296 BOULEVARD DE LA PLAGE

Local de 60 m²

Loyer mensuel : 1.756 € avec charges

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : lauralafon@firma-aquitaine.com
Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au **vendredi 10/02/2023 à 12h**

Descriptif sur le site : <https://www.mj-so.com>

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL FIRMA
MANDATAIRE JUDICIAIRE
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

A VENDRE FONDS DE COMMERCE

De : MAGASIN DE PRODUITS BIO

A : **SAINTE-EULALIE**

CENTRE COMMERCIAL GRAND TOUR

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : mylenepiet@firma-aquitaine.com
Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au **mercredi 27/01/2023 à 12h**

Descriptif sur le site : <https://www.mj-so.com>



GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Une entreprise a manifesté son intérêt, au sens de l'article L2122-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour la mise à disposition d'un espace de 20 m² situé à l'angle de la Rue Lucien Faure et du Quai Armand Lalande afin d'exploiter un kiosque intégré dans un jardin.
L'activité qui s'implantera ne devra pas faire concurrence aux activités développées à proximité.

Toute entreprise intéressée par cette mise à disposition est priée de se manifester à l'adresse suivante : contact-foncier@bordeaux-port.fr
En cas de pluralité de demandes, une consultation sera organisée.

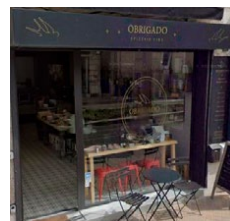
AVANT LE 10 FÉVRIER 2023 À 12H



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' - MANDATAIRES JUDICIAIRES
2 RUE DE CAUDÉLAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



À VENDRE FONDS DE COMMERCE DE

Vente au détail, sur place ou à emporter, de produits alimentaires, épicerie fine, la vente de vins et spiritueux

A LE BOUSCAT (33110)

69 avenue de la libération

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 2 rue de Caudéran, 33000 Bordeaux **avant le 27-01-2023 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 42931

Coordonnées de la personne en charge du dossier : charlotte.gasnier@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' - MANDATAIRES JUDICIAIRES
2 RUE DE CAUDÉLAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



À VENDRE FONDS DE COMMERCE DE

Vente de tous produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, compléments alimentaires, écoproduits, cosmétiques, livres, produits d'équipements de la maison et de la personne respectueux de l'environnement et fourniture de toutes prestations de services y afférentes

A : LE BOUSCAT (33110)

340 avenue de la Libération

Les offres devront impérativement être adressées auprès de M. Le Juge-Commissaire près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, Place de la Bourse à Bordeaux (33000) **avant le 01-02-2023 à 9h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 42664

Coordonnées de la personne en charge du dossier : charlotte.gasnier@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

TAUX DE L'USURE

AU 1^{ER} JANVIER 2023

Le taux de l'usure est de nouveau augmenté à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le taux de l'usure constitue le taux maximal auquel un établissement financier peut consentir un prêt. Il vise à protéger les emprunteurs de la souscription d'un emprunt à un taux excessif. D'un autre côté, la faiblesse du taux d'usure peut freiner la distribution du crédit, les établissements financiers jugeant la rémunération des prêts insuffisante par rapport aux taux d'intérêt du marché. En conséquence, la Banque de France a fortement relevé le taux de l'usure à compter d'octobre 2022 et poursuit cette politique pour 2023.

Le taux de l'usure pour les prêts immobiliers sur 20 ans et plus est ainsi passé de 2,57 % à 3,05 % en octobre 2022 et passe désormais à 3,27 % à compter de janvier 2023.

Rappelons qu'un prêt est usuraire lorsque son taux effectif global (TEG) excède de plus d'un tiers le taux effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit pour des opérations de même nature.

Les taux de l'usure sont calculés trimestriellement par la Banque de France sur la base des taux du trimestre précédent. Le taux effectif global s'apprécie au moment de l'octroi du prêt.

Pour les crédits immobiliers, le taux d'usure varie selon la durée de l'emprunt.

Pour les crédits aux particuliers, hors immobilier (prêt personnel, découvert en compte, crédit renouvelable),

le taux de l'usure varie en fonction du montant du prêt.

Pour les crédits à caractère renouvelable (découverts en compte, comptes permanents), le taux effectif global se calcule à la date de chaque arrêté de compte donnant lieu à perception d'intérêts. Il convient de tenir compte du montant du crédit effectivement utilisé au cours de la période et non de l'autorisation initiale.

L'usure ne constitue un délit pénal que pour les prêts aux particuliers. Il est passible de deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 300 000 euros (article L 341-50 du Code de la consommation).

Taux de l'usure au 1 ^{er} janvier 2023	Taux effectif	Taux de l'usure
Entreprises : découvert en compte	12,35 %	16,47 %
Crédit de trésorerie aux particuliers		
Prêt inférieur ou égal à 3 000 euros	15,78 %	21,04 %
Prêt entre 3 000 et 6 000 euros	7,91 %	10,55 %
Prêt supérieur à 6 000 euros	4,34 %	5,79 %
Crédit immobilier aux particuliers		
Prêt à taux fixe		
- durée inférieure à 10 ans	2,56 %	3,41 %
- durée entre 10 ans et moins de 20 ans	2,65 %	3,53 %
- durée de 20 ans et plus	2,68 %	3,57 %
Prêt à taux variable	2,51 %	3,35 %
Prêt relais	2,82 %	3,76 %

Référence
Code de la consommation, articles L314-6 et suivant

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	NOVEMBRE 2022	NOVEMBRE 2021	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,26	107,64	+ 6,2 %
INDICE HORS TABAC	113,53	106,82	+ 6,3 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
11,27 €	1 709,28 €

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 077,16	9,7%	9,3%	-1,7%	7 077,16	6 594,57	France
SBF 120	5 424,00	9,5%	9,1%	-2,8%	5 424,00	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 174,33	9,7%	10,0%	-3,0%	4 174,33	3 856,09	Europe
S&P 500	3 995,21	3,7%	4,1%	-14,3%	3 999,09	3 808,10	USA
NASDAQ 100	11 539,04	2,6%	5,5%	-26,1%	11 541,48	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 851,03	7,1%	5,4%	3,2%	7 860,07	7 451,74	Royaume-Uni
DAX 30	15 187,07	9,3%	9,1%	-4,7%	15 187,07	14 069,26	Allemagne
SMI	11 401,99	5,9%	6,3%	-9,7%	11 435,99	10 729,40	Suisse
NIKKEI	26 138,68	-5,0%	0,2%	-7,7%	26 449,82	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 224,25	1,8%	4,4%	-9,0%	3 227,59	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,74	21,8%	1,5%	N/A	13,74	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-29,1%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,30	-4,4%	-5,3%	97,2%	4,58	4,30	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,25	5,8%	9,7%	-23,8%	1,25	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	60,00	0,0%	2,6%	-21,1%	60,00	54,00	2,5%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	4,4%	0,0%	0,9%	474,00	460,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	83,00	-1,2%	0,6%	-14,0%	83,00	78,00	7,7%
EUROPLASMA	0,46	-63,5%	-34,2%	-100,0%	0,76	0,46	-
FERMENTALG	1,65	6,2%	8,3%	-46,1%	1,66	1,56	-
GASCOGNE	4,45	3,5%	-0,4%	30,9%	4,48	4,35	-
GPE BERKEM	5,60	23,3%	15,7%	-45,6%	5,74	4,95	1,1%
GPE PAROT (AUTO)	1,92	-14,5%	-10,5%	-27,5%	2,14	1,92	-
HYDROGENE DE FRANCE	19,74	-10,9%	-5,6%	-33,5%	20,95	19,74	-
HUNYVERS	13,80	21,1%	16,5%	N/A	14,10	11,90	-
I.CERAM	11,70	8,3%	14,7%	-32,0%	11,70	9,60	-
I2S	6,25	0,0%	2,5%	26,0%	6,25	5,85	2,2%
IMMERSION	4,50	12,5%	75,8%	-29,1%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,18	8,7%	7,9%	-41,8%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	1,69	7,1%	9,9%	-31,2%	1,77	1,55	-
LECTRA	40,50	19,8%	15,1%	0,5%	40,70	34,45	0,9%
LEGRAND	82,50	7,6%	10,3%	-15,1%	82,50	75,22	2,0%
MULTIMICROCLOUD	0,44	2,3%	10,0%	-38,0%	0,44	0,40	-
O SORBET D'AMOUR	1,98	65,0%	63,6%	-17,5%	1,99	1,21	-
OENEO	14,35	0,0%	2,5%	7,7%	14,50	13,90	2,1%
POUJOLAT	30,60	17,7%	10,1%	144,8%	30,60	27,80	0,7%
SERMA TECH.	428,00	-3,6%	-0,5%	23,7%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	3,70	17,1%	12,1%	-51,9%	3,90	3,40	-
VALBIOTIS	4,44	28,7%	23,3%	-37,0%	4,44	3,59	-



**ALIENOR
CAPITAL**

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPOr

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Eric

**RÉUSSIR MON
SOLO DE GUITARE
EMMENER MES
PETITS FILLES
À LONDRES
DEVENIR
MAÎTRE YOGI**

Soigné pour un cancer de la prostate

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

Votre entreprise est prête à s'engager ?

Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer

